

CONCORDANCES DE LA FAMILLE LEXICALE DE « FRATERNITÉ » DANS *LE PÈRE DUCHESNE*  
DE HÉBERT

Lexie	Occurrences	FRN
FRATERNITÉ	25	0,0045

TOME I

*GRAND DISCOURS DU PÈRE DUCHESNE AUX GRENADIERS ET À LA TROUPE DU CENTRE, POUR LES EMPÊCHER D'ENTRER DANS LA MAISON DU ROI, 13 novembre 1790*

p. 4

la Fayette, au nom de la patrie, vous offrit un traitement honorable & la FRATERNITÉ de tous les citoyens, d'élite qui contribuèrent à cette formation, vous présente encore la plus douce récompense que puissent jamais obtenir vos travaux, chéris, honorés de tous où trouveriez-vous, braves gardes-françaises, des avantages égaux!

*GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE, SUR LA DÉCOUVERTE D'UN NOUVEAU COMLOT CONTRE LA NATION, & LES MOYENS QU'IL PROPOSE POUR PREVENIR L'ACCAPAREMENT DES DOUZE MILLIONS DE PETITS ASSIGNATS QUI DOIVENT ÊTRE MIS INCESSAMMENT EN CIRCULATION, 26 décembre 1790*

p. 3

<...> Citoyens, souvenons-nous sans cesse que le premier bienfait de la révolution a été de nous inspirer des sentimens de FRATERNITÉ, d'égalité aussi doux à ressentir que difficiles à éteindre quand on les a véritablement éprouvés.

*GRANDE JOIE DU PÈRE DUCHESNE, SUR CE QUE LE ROI À ENVOYÉ FAIRE FOUTRE LE GRAND AUMONIER, LE PAPE & TOUS LES CALOTINS. SA GRANDE COLERE CONTRE LES SONNEURS LES CARILLONNERS & MARGUILLIERS ARISTOCRATES, & SA MOTION BOUGREMENT PATRIOTIQUE, DE FONDRE LA CLOCHE D'ARGENT DU PALAIS, QUI A DONNÉ LE SIGNAL DU MASSACRE DE LA ST. BARTHELÉMI, AFIN QU'IL NE RESTE AUCUNES TRACES DES CRUAUTÉS EXERCÉES CONTRE LES PROTESTANS QUI REVIENNENT EN FRANCE, 16 décembre 1790*

p. 5

Il faut en acheter un champ, qu'on appellera le champ de la FRATERNITÉ.

*GRANDE RIBOTTE DU PÈRE DUCHESNE ET DE JEAN BART, AU RETOUR DE CE DERNIER DE L'ESCADRE DE BREST, ET EN HONNEUR DE LA PAIX SIGNÉE ENTRE L'ANGLETERRE ET L'ESPAGNE, 4 novembre 1790*

p. 5-6

Dans toutes les villes où Jean Bar a passé, en revenant à Paris, il a été chargé de vous témoigner, Parisiens, les assurances de la même FRATERNITÉ & du même dévouement.

*LE PÈRE DUCHESNE À LA TOILETTE DE LA REINE, OU DÉTAILS DES VÉRITÉS QU'IL LUI A APPRISES, ET LES BONS CONSEILS QU'IL LUI A DONNÉS, 2 décembre 1790*

p. 4

à ce mot une sentinelle de la Garde nationale s'approcha & me serra la main : je l'avoue, je trouvai

cette marque d'amitié & de FRATERNITÉ plus touchante qu'un maniement d'armes qui ne peut flatter que la vanité.

*RÉVOLTE DES CALOTINS OU GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE CONTRE LES ABBÉS ET SÉMINARISTES QUI ONT VOULU RENVERSER L'AUTEL DE LA PATRIE AU CHAMP-DE MARS, 9 décembre 1790*

p. 7-8

Cependant elle immole sur les débris de cet autel élevé par la FRATERNITÉ & par la concorde, le citoyen qui le gardait & qui voulait remplir son devoir en se faisant respecter.

*TU NE NOUS FOUTRA PAS DEDANS, OU GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE, CONTRE LES INTRIGUES DE PHILIPPE D'ORLÉANS, 4 décembre 1790*

p. 2

J'ai beau vouloir & demander la paix, l'union, la FRATERNITÉ, c'est comme si je baisais mon pouce?

TOME II

N° 1, 1<sup>er</sup> janvier 1791

*LES COMPLIMENS ET LES VISITES DU JOUR DE L'AN DU PÈRE DUCHESNE OU LES ÉTRENNES PATRIOTIQUES DE LA NATION, DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, DU ROI, DE LA REINE, DE MM. BAILLY & LA FAYETTE*

p. 3

Oh! qu'ils sont estimables à mes yeux ces défenseurs, ces héros de la patrie, ces créateurs d'un système politique dont l'égalité, la FRATERNITÉ, la phylantropie sont les bases!

N° 23, 7 février 1791

*LA GRANDE COLERE DU PÈRE DUCHESNE CONTRE LES ASSEMBLÉES DES ARISTOCRATES, & CONTRE M. CLERMONT TONNERRE, DÉNONCÉ À TOUTES LES SECTIONS, & SON GRAND DISCOURS AU PEUPLE*

p. 3

C'est le signal de la victoire dans les combats, & celui de l'union & de la FRATERNITÉ au milieu de la paix: mais qu'une famille particuliere ait des signes particuliers qui la séparent de la grande famille, composée d'hommes qui sont tous égaux, abus ;

TOME III : aucune occurrence

TOME IV

N° 105, 5 janvier 1792

*LE GÂTEAU DES ROIS OU LA SOIRÉE BOUGREMENT JOYEUSE DU PÈRE DUCHESNE, SA GRANDE RIBOTTE AVEC L'EMPEREUR & TOUS LES ROIS DE L'EUROPE, & LA PROMESSE QU'IL LEUR FAIT DE LEUR FOUTRE LES ETRIVIERES, S'ILS ATTAQUENT LA FRANCE*

p. 7

Faites-vous tous donner comme moi une bonne liste civile, & bientôt vous trouverez des Barnaves, des d'André, des Thouret & des Feuillans de toute espece qui viendront à bout de vous renverser la constitution la plus solide. Ayez des ministres qui soient bons comédiens, & qui ayent à la bouche les mots de liberté, de FRATERNITÉ, d'égalité.

TOME V

N° 129, 30 avril 1792

*GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE AU SUJET DE LA VICTOIRE QUE LES AUTRICHIENS ONT REMPORTÉE SUR LES FRANÇAIS; SON DÉPART À LA TÊTE DES BRAVES SANS-CULOTTES POUR VENGER L'HONNEUR DE LA NATION*

p. 8

Amitié, FRATERNITÉ, secours à tous ceux qui voudront se rendre, point de quartier à ceux qui seront assez lâches pour vouloir être esclaves.

TOME VI: aucune occurrence

TOME VII

N° 211

*LA GRANDE JOIE DU PÈRE DUCHESNE DE VOIR MANGER DU FROMAGE À TOUS LES JEAN-FOUTRES, QUI VOULAIENT ALLUMER LA GUERRE CIVILE. SA GRANDE RIBOTTE AVEC LES BRAVES MARSEILLAIS ET LES BOUGRES À POIL DES DÉPARTEMENTS, QUI SE SONT RÉUNIS AUX PARISIENS, POUR FAIRE LA CONDUITE DE GRENOBLE AUX ROLANDINS, AUX BRISSOTINS ET À TOUS LES VOLEURS DE GRAND CHEMIN, QUI VOULAIENT SAUVER L'IVROGNE CAPET. GRAND DÉSESPOIR DE TOUS LES PIQUEURS D'ASSIETTES DU ROI ROLAND. FUITE DE L'ENGUEUSEUR MANUEL, QUI DE DÉPIT DE N'AVOIR PU RÉGENTER LA CONVENTION, VA SE FAIRE MAÎTRE D'ÉCOLE DE VILLAGE, ATTENDU QUE LES PLACES DE MOUCHARDS, SONT SUPPRIMÉES*

p. 3

J'étais au milieu d'eux, foutre, lorsque sur la place du Carrousel ils ont juré amitié et FRATERNITÉ éternelle aux parisiens, guerre éternelle aux intrigants et aux ambitieux.

N° 231

*LA GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE CONTRE LES ROYALISTES, LES BRISSOTINS, LES GIRONDINS, LES ROLANDINS, QUI VEULENT DÉTRUIRE TOUS LES PATRIOTES PAR LA FAIM, LE FEU ET LE POISON, ET QUI, APRÈS AVOIR FAIT ASSASSINER LEPELLETTIER ET LÉONARD BOURDON, VIENNENT D'EMPOISONNER LE BRAVE LAJOSKI, LA PERLE DES SANS-CULOTTES DU FAUBOURG SAINT-MARCEAU*

p. 7

Eh bien, foutre, portons en triomphe les restes du brave Lajoski à la même place, où il combattit comme un lion le 10 Août, qu'il soit enterré au pied de l'arbre de la FRATERNITÉ à ce carrousel et dans la même terre encore fumante du sang des patriotes que le monstre Capet y a fait répandre.

TOME VIII

N° 244

*GRANDE CONSPIRATION DES CURÉS DE PARIS ET DES CALOTINS, DÉCOUVERTE PAR LE PÈRE DUCHESNE, SA GRANDE COLÈRE CONTRE LES GRENADIERS DE LA VIERGE MARIE, QUI VONT BADAUDER AUX PROCESSIONS AU LIEU D'ALLER COMBATTRE DANS LA VENDÉE ET QUI CRIENT VIVE LA CALOTTE EN ATTENDANT QU'ILS CRIENT VIVE LE ROI. SES BONS AVIS AUX BRAVES SANS-CULOTTES, POUR QU'ILS COUPENT LES VIVRES AUX FAINÉANTS EN SOUTANE, QUI VIVENT DE MENSONGE ET QUI VEULENT RÉTABLIR L'ANCIEN RÉGIME*

p. 4

Heureusement, foutre, les parisiens sont un peu débadaudés; les boutiquiers et les Sans-Culottes ont senti qu'ils avaient besoin les uns des autres; ils se sont embrassés et ils se sont jurés amitié et FRATERNITÉ.

N° 270, 11 août 1793 (dans le titre)

*LA GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE DE VOIR MANQUER LES SUBSISTANCES AU MOMENT OÙ NOS FRÈRES*

*DES DÉPARTEMENTS VIENNENT MANGER AVEC NOUS LE PAIN DE LA FRATERNITÉ. SE BONS AVIS AUX BRAVES SANS-CULOTTES POUR QU'ILS S'EMPRENT DE LA CLEF DU GARDE-MANGER, AFIN QU'IL NE SOIT PLUS DÉLIVRÉ DE BOUFILLE QU'AUX OUVRIERS ET AUX HOMMES UTILES, ET QUE LES GODELUREAUX ET LES COQUINES DE L'ANCIEN RÉGIME, QUI RIENT DE LA MISÈRE DU PEUPLE, SOIENT CONDAMNÉES À LEUR TOUR À FAIRE CARÊME. SA GRANDE JOIE DE S'EN FOUTRE UNE PILLE ÉTERNELLE AVEC LES BRAVES BOUGRES QUI VONT JURER AVEC NOUS DE DÉFENDRE JUSQU'À LA MORT LA RÉPUBLIQUE, UNE ET INDIVISIBLE ET LA MORT DES TYRANS, DES TRAITRES ET DES ACCAPAREURS*

N° 274, 20 août 1793

*LES GRANDS PRÉPARATIFS DU PÈRE DUCHESNE POUR FAIRE MARCHER EN MASSE TOUS LES RÉPUBLICAINS CONTRE LES ESCLAVES DES DESPOTES. SA GRANDE JOIE DE FOUTRE, À LA GUEULE DU CANON, TOUS LES COURTAUDS DE BOUTIQUE, TOUS LES PETITS CLÉRICAUX ET TOUS LES FOUTRIQUETS À CULOTTES SERRÉES ET AUX HABITS CARRÉS. SA GRANDE DÉCOUVERTE D'UN NOUVEAU COMLOT, POUR SAUVER LE TRAITRE BRISSOT, ET SA GRANDE COLÈRE CONTRE CERTAINS BOUGRES, À DOUBLE FACE, QUI VEULENT MARIER LA FILLE DE LOUIS LE TRAITRE AVEC UN DES FILS DU ROI D'ANGLETERRE*

p. 5

Alliez-vous, non pas sous les mêmes maîtres, mais par les liens de la FRATERNITÉ.

N° 277, 26 août 1793

*LA GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE CONTRE LES JEAN-FOUTRES QUI NE SONT DANS LES PLACES QUE POUR JOUER AU FIN ET TIRER LEUR ÉPINGLE DU JEU. SES BONS AVIS AUX BRAVES SANS-CULOTTES, DE NE CHOISIR POUR JUGER LES TRAITRES ET LES CONSPIRATEURS QUE DE PAUVRES BOUGRES QUI N'IRONT PAS CHERCHER MIDI À QUATORZE HEURES POUR CONDAMNER CUSTINES, ET QUI N'AURONT PAS LES PATTES CROCHUES POUR EMPOCHER L'OR ET LES ASSIGNATS QU'ON LEUR OFFRIRA, POUR NE PAS VOIR CLAIR EN PLEIN MIDI*

p. 5

Avec ces onze Jacobins, Jésus enseigna l'obéissance aux lois, prêcha l'égalité, la liberté, la charité, la FRATERNITÉ, fit une guerre éternelle aux prêtres, aux financiers, anéantit la religion des Juifs, qui était un culte sanguinaire ;

TOME IX

N° 285, 14 septembre 1793

*LA GRANDE JOIE DU PÈRE DUCHESNE EN APPRENANT TOUTES LES VICTOIRES DES BRAVES DÉFENSEURS DE LA RÉPUBLIQUE SUR LES ANGLAIS, LES AUTRICHIENS ET LES PRUSSIENS, ET DE VOIR QU'AVANT QU'IL SOIT L'ÂGE D'UN PETIT CHIEN ON PROMENERA À LONDRES AU BOUT D'UNE PIGUE LA TÊTE DE L'ÂNE DE HANOVRE ET CELLE DE SON PORTE- ESPRIT PITT, LE JOKAY. SES BONS AVIS AUX SANS- CULOTTES POUR QU'ILS CONTINUENT DE LEVER LES COTTES DES SALOPES SOUDOYÉES PAR LES ANGLAIS POUR ASSIEGER LES PORTES DES BOULANGERS, ET DE LES IMITER COMME ELLES LE MÉRITENT*

p. 6

Une députation de la commune de Londres s'embarquera à l'instant et voguera sous le pavillon tricolor et viendra proposer amitié et FRATERNITÉ à celle de Paris, qui la recevra sans rancune. On fera la paix et le jour où elle sera signée, sera le dernier des rois.

N° 300, 19 octobre 1793

*LA GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE CONTRE LES MARCHANDS, LES FERMIERS, LES ACCAPAREURS QUI SE FOUTENT DES DÉCRETS DE LA CONVENTION, ET QUI CONTINUENT, COMME DE PLUS BELLE, DE MANIGANCER LA CONTRE-RÉVOLUTION. SA GRANDE MOTION POUR QUE L'ARMÉE RÉVOLUTIONNAIRE SE METTE PROMPTEMENT EN*

MARCHE, POUR EN ABATTRE COMME DES QUILLES

p. 4 \*

Salut et FRATERNITÉ.

N° 307, 7 novembre 1793 (17 brumaire an II)

*LA GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE EN DONNANT LE COUP DE GRACE AUX CALOTINS, ET EN FAISANT CONNAÎTRE AUX SOTS QU'ILS EMBÊTOIENT, TOUS LEURS TOURS DE PASSE-PASSE ET LEURS PRÉTENDUS MIRACLES. SA GRANDE JOIE DE VOIR LES BRAVES SANS-CULOTTES DES VILLES ET DES CAMPAGNES DÉNICHER TOUS LES MAGOTS ET MAGOTES DES ÉGLISES, POUR METTRE À LA PLACE LA STATUE DE LA LIBERTÉ*

p. 7

mais quand le brave Sans-Culottes Jésus parut, il prêcha la bienfaisance, la FRATERNITÉ, la liberté, l'égalité, le mépris des richesses.

TOME X

N° 323, 17 décembre 1793

*LA GRANDE JOIE DU PÈRE DUCHESNE AU SUJET DE LA GRANDE VICTOIRE REMPORTEE PAR LES SOLDATS DE LA LIBERTÉ, DANS LA VILLE DU MANS, SUR LES BRIGANDS DE LA VENDÉE, QUI ONT ÉTÉ TAILLÉS EN PIÈCES, ET QUI ONT PERDU LEURS TRÉSORS, LEUR ARTILLERIE, LEURS SAINTS ET LEURS RELIQUES. SA GRANDE RIBOTTE AVEC TOUS SES COMPÈRES ET COMMÈRES, EN RÉJOUISSANCE DE CETTE BONNE NOUVELLE, QUI DONNE LE COUP DE GRACE AUX ARISTOCRATES, AUX CALOTINS ET À TOUS LES CONSPIRATEURS*

p. 7 \*

Salut et FRATERNITÉ.

N° 324, 19 décembre 1793 (29 frimaire an II)

*LA GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE DE VOIR LES ARISTOCRATES SE SANS-CULOTTISER POUR MIEUX NOUS FOUTRE DEDANS, ET POUR PERDRE LES VÉRITABLES PATRIOTES. SES BONS AVIS À TOUS LES CITOYENS POUR QU'ILS SE TIENNENT SUR LEURS GARDES AFIN D'ARRACHER LE MASQUE À TOUS LES FRIPONS ET POUR QU'ILS ENVIRONNENT LA CONVENTION ET LA DÉFENDENT JUSQU'À LA MORT CONTRE LES INTRIGANS ET LES TRÂITRES QUI CHERCHENT À LA DIVISER*

p. 5

celui-là soutient que je suis un athée, parte que j'ai toujours engagé les Sans-Culottes à vivre en paix, à ne jamais disputer sur ce qu'ils ne comprennent pas, et sur-tout à ne pas souffrir que l'on répande une seule goutte de sang au nom de celui qui prêcha toute sa vie la paix, l'union, la FRATERNITÉ, et le mépris des injures.

N° 331, 6 janvier 1794 (17 nivôse an II)

*LA GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE CONTRE CERTAINS BRIGANDS QUI VEULENT CRÊVER LES YEUX DES SANS-CULOTTES POUR EMPÊCHER DE VOIR LEURS BRIGANDAGES, ET LEUR COUPER BRAS ET JAMBES POUR MIEUX MANIGANCER LA CONTRE- RÉVOLUTION, EN DONNANT LA CLEF DES CHAMPS AUX ARISTOCRATES QUI SIFFLENT LA LINOTTE, EN PROPOSANT UNE AMNISTIE POUR TOUS LES TRÂITRES. SON GRAND SERMENT DE BRAVER LA VENGEANCE ET LES POIGNARDS DE CES SCÉLÉRATS, ET DE CONTINUER DE DÉMASQUER LES ENNEMIS DE LA LIBERTÉ*

p. 2

Personne plus que moi, foutre, ne respecte votre industrie. Vous ne m'avez jamais regardé comme un boute-feu et un emporte-pièce; bien loin de là, foutre, je n'ai cessé de vous recommander l'union et la FRATERNITÉ.

N° 343, 8 février 1794 (20 pluviôse an II)

*LA GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE EN PASSANT EN REVUE TOUS LES BRIGANDS COURONNÉS ET LES ESCLAVES QUI NOUS FONT LA GUERRE. SA GRANDE JOIE DE VOIR ARRIVER AU PRINTEMPS LA GRANDE DÉBACLE QUI FERA TOMBER TOUS LES TRÔNES COMME DES QUILLES. SES BONS AVIS À TOUS LES PEUPLES, POUR QU'ILS FASSENT DANSER LA CARMAGNOLE À TOUS LES ROIS, À TOUS LES EMPEREURS, ET QU'ILS METTENT AVEC NOUS LEUR TÊTE DANS UN BONNET, AFIN D'ÉTOUFFER TOUS CES MANGEURS D'HOMMES ET CETTE POIGNIE DE BÊTES FÉROCES QUI S'ENGRAISSENT DU SANG DES SANS-CULOTTES*

p. 7

Ils ne veulent plus connaître que la liberté, l'égalité, la FRATERNITÉ, et ils n'ont d'autre culte que celui de la raison et de la justice; il faut espérer que bientôt tous les peuples suivront leur exemple et que tous les hommes vivront en paix, foutre.

N° 347, 19 février 1794 (1<sup>er</sup> ventôse an II)

*LA GRANDE JOIE DU PÈRE DUCHESNE AU SUJET DE LA FÊTE QUE LES SANS-CULOTTES ONT CÉLÉBRÉ DANS LE TEMPLE DE LA RAISON, EN RÉJOUISSANCE DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE DES NÈGRES. SES BONS AVIS À TOUS LES RÉPUBLICAINS, POUR QU'ILS CONTINUENT DE NE RECONNAÎTRE AUTRE CULTE QUE CELUI DE LA LIBERTÉ ET DE L'ÉGALITÉ, EN DÉPIT DES CAGOTS, DES CALOTINS ET DES INTRIGANS QUI CHERCHENT À SE RACCROCHER AUX BRANCHES, POUR TROMPER LE PEUPLE ET L'ÉGARER*

p. 6-7 \*

je jure en outre de reconnaître pour mon frère tout homme juste et vraiment ami de l'humanité, quelque soit sa couleur, sa taille et son pays, je jure enfin de n'avoir jamais d'autre religion que celle de la nature, d'autre temple que celui de la raison, d'autres autels que ceux de la patrie, d'autres prêtres que nos législateurs, ni d'autre culte que celui de la liberté, de l'égalité et de la FRATERNITÉ.

Lexie	Occurrences	FRN
FRÈ(E)RE	39	0,0071

TOME I

*LA CONFESSION DU PERE DUCHESNE A L'ABBÉ MAURI, ET CELLE DE L'ABBÉ MAURI AU PERE DUCHESNE. SA CONVERSION A LA CONSTITUTION, SON ACCEPTATION D'UN VICARIAT DE VILLAGE, SON DÉPART AVEC DES LETTRES DE RECOMMANDATION DU PERE DUCHESNE, 18 décembre 1790*

p. 7 \*

Si vous saviez l'aisance dans laquelle je vivais ; une bonne voiture, une bonne table, un appartement magnifique & bien des jolies oyes du FRÈRE Philippe : ah ! père Duchesne vous me plaindriez.

*EMPRISONNEMENT DU SIEUR DE CASTRIES, A SAINT GERMAIN-EN-LAYE, ET GRANDE COLERE DU PERE DUCHESNE CONTRE SON DUEL AVEC M. LAMETH, 15 novembre 1790*

p. 2-3

& fier de sa victoire, le bougre désigne déjà quelqu'autre victime ; que dis je, elle est trouvée, le généreux FRÈRE de celui qu'il a frappé va peut-être être forcé d'exposer aussi dignement des jours qui

font l'espoir de la patrie.

*GRAND DISCOURS DU PÈRE DUCHESNE AUX GRENADIERS ET À LA TROUPE DU CENTRE, POUR LES EMPÊCHER D'ENTRER DANS LA MAISON DU ROI, 13 novembre 1790*

p. 2

voilà, foutre, ce que votre FRERE d'arme, votre ami, en un mot, le père Duchesne, vous représentera sans cesse, quand il vous verra prêt à former un corps distinct & séparé de la garde nationale, qui de tous les corps, sans contredit, est le plus honorable.

*GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE, CONTRE LE CI-DEVANT COMTE D'ARTOIS ET LA DÉCOUVERTE D'UN NOUVEAU PROJET DE CONTRE-RÉVOLUTION, 20 décembre 1790*

p. 5

Environnés de tous les jean-foutres qui l'ont suivis, des Lambesq, des d'Henia, des Broglie ; toujours guidé par les conseils de ce foutu tartufe de Necher, il se vante de venir bientôt délivrer son FRERE & de recommencer le siege de Paris.

p. 7

Et toi, FRÈRE d'un Roi citoyen, à qui il ne manque pour être le plus grands des Rois qui aient jamais occupés le trône de France, que de la fermeté & une activité plus grande ;

*GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE, CONTRE LE CI-DEVANT PRINCE DE CONDÉ QUI SE DISPOSE À ENTRER EN FRANCE À LA TÊTE D'UNE ARMÉE ÉTRANGÈRE SET DE TOUS LES ARISTOCRATES, 23 décembre 1790*

p. 4

Nom d'un boulet rouge ! quel spectacle effroyable, si je porte mes regards vers l'Allemagne, je la vois couverte d'ennemis : je vois une armée en Flandres: je vois un champ placé à Brigaw : je vois les troupes du pays de Liège & Léopold, le FRERE de la femme de notre Roi, suivi de cent mille esclaves, se porte sur nos frontieres.

*GRANDE JOIE DU PERE DUCHESNE, SUR LA NOMINATION DU NOUVEAU GARDE DES SCEAUX, ET SA VISITE AU ROI, POUR LE REMERCIER D'AVOIR CHOISI M. DUPORT DU TERTRE, 23 novembre 1790*

p. 7

Rien ne me paraîtra fatigant pour justifier l'honneur que le Roi m'a fait. J'ose croire que sa confiance & celle de mes FRÈRE, de mes concitoyens ne sera pas trompée.

*LE RÉVEILLON DU PERE DUCHESNE ET DE M. MIRABEAU, OU LE PERE DUCHESNE AU CLUB DES JACOBINS, 25 décembre 1790*

p. 8

Il [Mirabeau] ne boit pas si bien que son FRÈRE, mais il fait bonne contenance & jamais collation ne fut meilleure & plus gaie, nous parlâmes de tout : il me fit espérer que le Roi sanctionnerait bientôt le décret sur le serment civique du Clergé, & j'eus également à me louer & de ses propos & de ses procédés.

TOME II

N° 11, 16 janvier 1791

p. 3 (2)

Mais que prétend-t-il [le Clerc] ? opérer une contre-révolution. Il serait bien adroit. Si son FRÈRE le fesse Mathieu est général, ah ! bougres la victoire est à nous. | [...] Ne serait-ce pas cet intrépide chevalier de Saint-Louis qui était accoutumé à planter sur les épaules de son FRÈRE, une riche chappe dans le trésor de Notre-Dame, qui lui aurait écrit son Mandement avec la pointe de son épée.

N° 28, 15 février 1791

p. 5

Ah foutre, comme je pestais en attendant crier non à ces bougres de faux FRÈRE.

TOME III

N° 44, 27 mars 1791

p. 4 (2)

Tels sont les projets pacifiques des jean- foutres de prêtres, et ils osent se flatter que le plus grand des Français le secondera dans cette abominable entreprise : ils pensent qu'à leur voix le FRÈRE s'armera contre son FRÈRE, le fils contre son père, & qu'enfin, nous leur donnerons une seconde fois l'abominable jouissance d'une nouvelle Saint Barthelemy.

N° 45, 2 avril 1791

p. 4

Je trouvai tout à point sur mon passage le FRÈRE aîné du Roi, qui arrivait tout essoufflé : je ne me donnai pas la peine de changer en rien de personnage pour foutre dedans ce gros patapouf, c'est un bougre de fournois, dans l'âme duquel on ne saurait lire ;

N° 49, 10 avril 1791

p. 7-8

Vos ennemis seront tous confondus, & foutre, s'il se trouve quelque faux FRÈRE, quelque municipal vendu au ministre, quelques administrateurs corrompus, nous l'enverrons, foutre, avec ses pareils recevoir la conduite de Grenoble.

N° 58, 16 juin 1791

p. 7

Je leur dirai, messieurs les bougres, quand le peuple vous a chargé de sa procuration pour venir rétablir les affaires que la femme de Gilles Capet, son jeune FRÈRE et leur bougre de clique avait tant embrouillés, lorsque nous vous avons nommés nos députés aux états-généraux, nous vous avons dit de nous faire une constitution sur le modele de l'ancien régime, de fabriquer des loix qui accorderaient tout aux uns & rien aux autres ?

N° 61, 10 juillet 1791

p. 7 (2)

j'irai trouver mon FRÈRE Léopold, mon FRÈRE d'Artois, mon cher Lambesc, bientôt ils me frayeront la route de la France sur vos cadavres, je danserai sur les ruines de Paris, oui, j'en fais le serment, il ne restera pas pierre sur pierre ;

TOME IV



N° 115, 2 mars 1792

p. 4

Preuve de cela, voyez votre fille. Elle n'est pas si bon singe que son petit mirmidon de FRÈRE, eh bien !

p. 8

malgré les rodomontades de votre FRÈRE l'empereur, notre constitution restera ;

N° 117, 9 mars 1792

p. 4

Tant que les hommes furent assez rages pour se passer de cette pelle, ils vécurent en FRÈRE, ils n'eurent ni procès ni guerre ; mais le premier qui imagina un roi fit naître en même temps toutes les calamités qui nous désole.

N° 119, 26 mars 1792

p. 4

Je vois que j'ai été trompée, tous mes projets sont évanouis. Mon FRÈRE est mort.

TOME V

N° 131, 7 mai 1792

p. 4-5

Ne croyez pas que votre gros cochon de FRÈRE aîné ou le foutu gobe-mouche de bagatelle, vous reconnaissent pour leur roi, ils vous feraient tondre et enfermer dans un cloître comme il est arrivé à plusieurs de vos ancêtres, ou pour avoir plutôt fait ils vous donneraient du tabac du pipe ou un bouillon à l'italienne.

N° 156, 20 juillet 1792

p. 4-5

Si nous sommes libres, si l'égalité règne, si Varnier doit perdre le goût du pain, pour avoir racolé au nom du prince de Bagatelle et du cochon ladre son FRÈRE, quel supplice n'a pas mérité l'exécrable boureau de Nanci ?

TOME VI

N° 194

p. 6

Tout l'or que tu as répandu pour y faire la contre-révolution s'en est allé en eau de boudin : ton cher neveu en attaquant la France a fait de la bouillie pour les chars, et il ne lui reste pas d'autre ressource, s'il ne veut pas voir la chute de son trône, et éviter le supplice qui l'attend, que de prendre un consommé comme celui qui a débarrassé l'Allemagne de ton FRÈRE, après sa belle équipée contre les turcs.

TOME VII

N° 207

p. 2

Tu es heureux comme un roi, disait le FRÈRE Matthieu à son confrère, quand il avait fait quelque bon coup, ruiné quelque libertin par ses usures.

N° 235

p. 4

Le beau FRÈRE du futur marquis de Guadancour en est le concierge ;

TOME VIII

N° 277, 26 août 1793

p. 5

Le club qu'il créa, n'était composé que de douze membres, tous pauvres Sans-Culottes ; encore dans ce nombre se glissa-t-il un faux FRÈRE, appelé *Judas*, ce qui signifie, en langue hébraïque, un *Pétion*.

N° 278, 29 août 1793

p. 2 (2)

Un père, un FRÈRE va trouver chaque juge au saut du lit, et le poursuit dans son cabinet, à l'audience, à la table, partout où il va ; \* citoyen président, citoyen magistrat, citoyen juré, dit-il, mon fils, mon FRÈRE est innocent, sauvez-le ;

p. 3

Ah, quel dommage, foutre, que votre loyal mari ait été sitôt forcé de déguerpir du tribunal révolutionnaire, et de jouer des jambes du côté du royaume de Buzot, avec son FRÈRE, Valazé !

N° 280, 4 septembre 1793

p. 3

Certain bailli de village, jadis intendant du Juigné, FRÈRE du ci-devant archevêque de Paris, Goupilleau, député de la Vendée à la convention, et commissaire en ce département, voyant cet intrépide Sans-Culotte décidé à tout brûler, lui a dit:

p. 6 \*

Parmettez-moi, mon cher oncle, de vous demander conseil sur c'qui vient d'arriver à mon grand FRÈRE aîné.

p. 7 (2) \*

mais mon grand FRÈRE qui est z'un lâche, ne voluait pas travailler. | [...] L'navire se sauve itou et au bout de quel-jours, mon FRÈRE vient réclamer ses bagages qui étaient dans le bâtiment, il voulait aussi qu'on lui donnât sa part dans le bénéfice de de la cargaison, il a plaidé, il a perdu son procès et n'a eu rien du tout.

p. 8 \*

Mon grand FRÈRE trouve que c'est bien dur, et moi je crois que l'on a raison.

TOME IX

N° 302, 24 octobre 1793

p. 2 \*

Mon très-honoré FRÈRE et cousin, a dit le cartouche de Vienne au mandrin de Berlin, nous sommes aussi brigands l'un que l'autre, nous aimons également le pillage, si nous n'avions pas été empereurs et rois, nous aurions été les deux plus fameux voleurs de grands chemins de notre siècle, et nous n'aurions pas manqué de nous réunir pour couper les bourses et pour égorger les passants.

p. 3

Votre très-cher FRÈRE et cousin, le roi de France et de Navarre, que ses sujets viennent de mettre en tutelle, consent à jouer au roi dépouillé, et il nous abandonne volontiers la moitié de ses vastes états, si nous pouvons lui aider à faire perdre le goût du pain à cette maudite assemblée nationale, et à tous les patriotes qui lui ont rogné les ongles, et qui ne lui ont accordé que quarante millions pour ses menus plaisirs.

p. 4

Si toi et moi, mon cher FRÈRE, cousin et ami, nous n'étions pas assez forts, pour exécuter ce grand projet, notre confrère, le roi Georges Dandin, est derrière la toile avec son ministre Pitt.

N° 314, 27 novembre 1793

p. 5

Depuis la triste fin de notre cher FRÈRE, cousin et ami le roi très-chrétien, je tâte sans cesse mon col pour voir si ma tête tient encore à mes épaules.

TOME X

N° 327, 26 décembre 1793

p. 3-4

Sire Georges, que tu fais jouer depuis si long-tems à colin-maillard, va jouer à son tour au roi dépouillé, et finir comme son très-honoré FRÈRE et cousin le roi de France et de Navarre ;

N° 347, 19 février 1794 (1<sup>er</sup> ventôse an II)

p. 6-7

*e jure de maintenir de tout mon pouvoir l'unité et l'indivisibilité de la république ; je jure en outre de reconnaître pour mon FRÈRE tout homme juste et vraiment ami de l'humanité, quelque soit sa couleur, sa taille et son pays, je jure enfin de n'avoir jamais d'autre religion que celle de la nature, d'autre temple que celui de la raison, d'autres autels que ceux de la patrie, d'autres prêtres que nos législateurs, ni d'autre culte que celui de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.*

Lexie	Occurrences	FRN
FRÈ(E)RES	212	0,0390

TOME I

*CE N'EST PAS LE PÉROU, QUE CES BOUGRES-LA, OU AVIS SÉRIEUX DU VRAI PÈRE DUCHESNE, AU GÉNÉRAL LA FAYETTE, 25 novembre 1790*

p. 6-7

Que ceux d'entre vous, & il en est, qui ont quelque reproches à me faire, parlent avec confiance, je suis prêt à les détromper, je vous ai rassemblés ici pour vous convaincre tous, que je n'ai que l'intérêt public en vue dans toutes mes démarches, & que vous ne pouvez faciliter mes desseins & me montrer votre zèle qu'en apportant dans vos fonctions la plus grande circonspection & un respect inaltérable pour vos FRÈRES, c'est-à-dire pour tous les citoyens.

*EMPRISONNEMENT DU SIEUR DE CASTRIES, A SAINT GERMAIN-EN-LAYE, ET GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE CONTRE SON DUEL AVEC M. LAMETH, 15 novembre 1790*

p. 8

Et vous, citoyens, abjurez cet honneur cruel qui vous impose l'affreuse loi de vous entre-gorger, n'oubliez plus que nous sommes tous amis & FRÈRES.

*GRAND DISCOURS DU PÈRE DUCHESNE AUX GRENADIERS ET À LA TROUPE DU CENTRE, POUR LES EMPÊCHER D'ENTRER DANS LA MAISON DU ROI, 13 novembre 1790*

p. 7

Quel est le parti qu'on ose vous proposer ? d'abandonner la cause de la patrie, pour la défense de laquelle vous avez juré de mourir ; de cesser d'être les maîtres de discipline militaire de ces citoyens que vous avez aguérés, leurs modèles de valeur ; eh ? foutre, pourquoi ? pour reprendre des fonctions que vous avez détestées, que vous avez abjurées parce quelles vous exposaient à tremper vos mains dans le sang de vos FRÈRES.

*GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE, CONTRE LE CI-DEVANT PRINCE DE CONDÉ QUI SE DISPOSE À ENTRER EN FRANCE À LA TÊTE D'UNE ARMÉE ÉTRANGÈRE SET DE TOUS LES ARISTOCRATES, 23 décembre 1790*

p. 6-7

Si je livre à vos malédictions les noms des coupables, je dois aussi vous indiquer ceux que vous devez bénir, puisqu'ils ont sauvé nos FRÈRES de Lyon: c'est un nommé Frachon, trois officiers municipaux, & la société des Ami de la Constitution.

*GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE, CONTRE LES INFAMES MANŒUVRES DU CI-DEVANT CLERGÉ DE FRANCE ET DU PAPE, POUR RENVERSER LA CONSTITUTION, 28 novembre 1790*

p. 2

Tant des magistrats iniques trompent la confiance du peuple & opprime le foible qu'ils devraient protéger : tantôt des divisions s'élèvent parmi les défenseurs de la patrie, & les malheureux tournent contre leurs FRÈRES ce fer que la patrie remet dans leurs mains pour foutre le tour à ses ennemis : tantôt des ministres infâmes profitent de l'urgence des circonstances, & les jean-foutres ne négligent rien pour ralentir la marche pénible de nos Législateurs ;

*GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE, SUR LA DÉCOUVERTE D'UN NOUVEAU COMLOT CONTRE LA NATION, & LES MOYENS QU'IL PROPOSE POUR PREVENIR L'ACCAPAREMENT DES DOUZE MILLIONS DE PETITS ASSIGNATS QUI DOIVENT ÊTRE MIS INCESSAMMENT EN CIRCULATION, 26 décembre 1790*

p. 4

Je serais trop heureux de voir en cessant de vivre, mes concitoyens, mes amis, mes FRÈRES, les Français heureux & libres à jamais.

*GRANDE JOIE DU PÈRE DUCHESNE, SUR CE QUE LE ROI À ENVOYÉ FAIRE FOUTRE LE GRAND AUMONIER, LE PAPE & TOUS LES CALOTINS. SA GRANDE COLERE CONTRE LES SONNEURS LES CARILLONNERS & MARGUELLIERS ARISTOCRATES, & SA MOTION BOUGREMENT PATRIOTIGUE, DE FONDRE LA CLOCHE D'ARGENT DU PALAIS, QUI A DONNÉ LE SIGNAL DU MASSACRE DE LA ST. BARTHELÉMI, AFIN QU'IL NE RESTE AUCUNES TRACES DES CRUAUTÉS EXERCÉES CONTRE LES PROTESTANS QUI REVIENNENT EN FRANCE, 16 décembre 1790*

p. 4

Mais ne r'ouvrons pas des plaies qui saignent encore, & consolons-nous par la pensée que nos FRÈRES, les protestans, vont revenir au milieu de nous.

p. 7

A présent nous mourrons tous FRÈRES, nous serons tous enterrés avec les mêmes cérémonies & à petit bruit.

*GRANDE JOIE DU PERE DUCHESNE, SUR LA NOMINATION DU NOUVEAU GARDE DES SCEAUX, ET SA VISITE AU ROI, POUR LE REMERCIER D'AVOIR CHOISI M. DUPORT DU TERTRE, 23 novembre 1790*

p. 7

Rien ne me paraîtra fatigant pour justifier l'honneur que le Roi m'a fait. J'ose croire que sa confiance & celle de mes FRÈRES, de mes concitoyens ne sera pas trompée.

*GRANDE RIBOTTE DU PÈRE DUCHESNE ET DE JEAN BART, AU RETOUR DE CE DERNIER DE L'ESCADRE DE BREST, ET EN HONNEUR DE LA PAIX SIGNÉE ENTRE L'ANGLETERRE ET L'ESPAGNE, 4 novembre 1790*

p. 4

mais dès que la première nouvelle de la paix, est parvenue à Brest : sous le camp Jean Bar, lui ont-ils dit, retourne à Paris, assure nos FRÈRES de la capitale, qu'ils peuvent compter sur nous à la vie & à la mort ;

p. 7

On vous dit que le Roi est en danger, qu'il a perdu son pouvoir : ô nos amis, ô nos FRERES ! n'en croyez rien : si le Roi, fidele à les sermens, maintient la constitution, s'il s'abandonne à son cœur si généreux & si digne d'un Roi d'un peuple libre, il ne cessera jamais d'être adoré ;

TOME II

N° 1, 1<sup>er</sup> janvier 1791

p. 5 (en note)

Ses feuilles s'impriment chez les Dafour, FRÈRES, rue du vieux Colombier ;

N° 2, 3 janvier 1791

p. 2

Ma tendresse pour mes FRÈRES m'a fait consacrer le premier jour de l'année à des réflexions consolantes, à des souvenirs flatteurs, à l'expression de mes espérances, toutes fondées sur leurs bonheur, sur leur prospérité, que j'ai cru lire distinctement dans le livre de l'avenir, (on croit aisément ce qu'on désire avec ardeur) la même tendresse m'impose la loi de les rappeler aujourd'hui à cette sollicitude de la chose publique, qui est véritablement l'âme d'un peuple libre.

N° 3, 6 janvier 1791

p. 2 (en note)

On voit que je n'oublie point & que je redoute d'être confondu avec certain gascon, singe de Marat, & qui ose en outre prendre mon nom, & faire imprimer ses rapsodies informes sous le passe-port du brave & loyal Père Duchesne, quoiqu'elles s'impriment rue du Vieux Colombier, chez les FRERES Dufour.

p. 4 (2)

dénué d'argent & presque de travail, malgré les immenses ressources ouvertes à l'industrie par la générosité & par la bienfaisance, il y jette avec effroi les yeux en arriere, & les rapporta avec tremblement vers le tems qui va suivre, tel est ce peuple, tels sont les deux tiers de tes concitoyens, de tes FRÈRES, de tes FRÈRES, Oh ! La Fayette apprécis-tu bien tout le charme, toute la douceur de ce nom ? les voilà, ces hommes que tu allarmes, tandis que tu devrais les consoler.

N° 5, 9 janvier 1791

p. 4

l'injustice des privileges, qui exemptait une partie de la Nation, tandis que l'autre demeurait courbée sous le poids des charges publiques, avait fortement frappé, & on avait décrété que le tribut que le citoyen doit à la Patrie serait commun à tous : les jean-foutres de fréluquets à talons rouges & à armoiries avaient été reconnus égaux à leurs FRERES.

N° 7, 12 janvier 1791

p. 3-4

Que sais-je, moi, si tu n'étendais point les noires manœuvres jusques sur le pauvre père Duchesne, qui se fait un devoir d'avertir ses FRÈRES de tout ce qui se passe.

N° 13, 19 janvier 1791

p. 3

Si on doit effacer du livre des vivans les noms des trois contre-révolutionnaires, on doit bénir ceux des officiers municipaux de la ville de Lyon qui ont sauvés leurs FRERES.

N° 14, 20 janvier 1791

p. 5

Eh ! bougres, n'en vendez pas, & l'on n'en achetera pas. C'est vous qui êtes les premiers aristocrates, & d'autant plus à craindre, que sous le voile du patriotisme vous nuisez à la vie de vos FRÈRES.

N° 15, 21 janvier 1791

p. 2 (2)

qui a développé plus de sentimens d'humanité pour ses FRÈRES ? rappelez-vous, mes chers concitoyens, ses grandes motions pour accorder aux Juifs les droits de citoyens. Je veux bien qu'il y ait parmi eux des jean-foutres qui rognent nos écus, mais peut-être en se voyant bien traités deviendront-ils honnêtes gens ? à force de vivre avec nous comme FRÈRES, ils se civiliseront ;

N° 16, 22 janvier 1791

p. 5

Eh ! bougres, n'en vendez pas, & l'on n'en achetera pas. C'est vous qui êtes les premiers aristocrates,

& d'autant plus à craindre, que sous le voile du patriotisme vous nuisez à la vie de vos FRÈRES.

N° 16 bis, 24 janvier 1791

p. 3

Ah ! mes pauvres FRÈRES, que de millions d'hommes qui ont été égorgés par ces jean foutres de fanatiques depuis que le monde existe : que de larmes ont été versées par les infortunées victimes de leurs sacrilèges manœuvres ?

p. 5

Mais, foutre, à présent il verra nos cœurs & nud, il verra que nous sommes tous FRÈRES, que nous aimons notre bon roi, & encore plus la nation, & que nous observons fidèlement la loi décrétée par nos Messieurs de l'assemblée, & sanctionnée par lui-même, puisqu'elle est conforme à sa volonté qui a toujours été la même de toute éternité.

N° 17, 25 janvier 1791

p. 2

La Fayette que faisais-tu pendant que les Gardes Nationales que tu appelle mieusement tes FRÈRES & posaient leurs jours pour réprimer des mouvemens d'insurrection.

p. 3-4

bon peuple, ayez toujours du courage, & soyez réservé dans vos éloges, & vos claquemens de mains, & , foutre, qu'on ne me traite point d'aristocrate, parce que je dis la vérité, les vrais aristocrates sont ceux que j'ai vu les bras croisés jusques à la porte des districts, & qui n'étaient point inquiets sur ce malheureux événement, & qui arrêtaient l'impétuosité des braves citoyens qui voulaient aller au secours de leurs FRÈRES, en leur disant, tout est fin. Je reviens au détail que je vous ai promi, écoutez braves citoyens & frémissez.

N° 20, 31 janvier 1791

p. 7

Voilà les premiers principes de la liberté, nous ne devons jamais compromettre ni la fortune, ni la réputation de NOS FRÈRES, sans avoir bien approfondi, nous nous devons, foutre, de la déférence les uns aux autres.

N° 21, 2 février 1791

p. 5

Dois-je encore dire, pour appuyer ma motion, que des jean foutres de plats-pieds ne goûteront pas : dois-je encore dire que l'assemblée a encore arrêté que le présent serait communiqué par députation au Corps Municipal, aux 60 bataillons, aux 47 autres Sections, à toutes les sociétés patriotiques de Paris, aux Assemblées où les Citoyens sont en grand nombre, ainu qu'à tous les Journalistes patriotes, & au père Duchesne, & de les inviter au nom de leur honneur & de celui de leurs FRERES de Paris, d'en faire mention dans leurs annales civiques, remparts invulnérables de notre liberté ?

N° 27, 14 février 1791

p. 7 \*

le curé, qui n'était pas de leur parti, dit le dimanche suivant, en chaire, " mes FRÈRES, il y a dans cette paroisse, une maison, dans telle rue, où il y a des gens qui ont perdu la tête ; je prie les bonnes ames qui passeront devant, de se mettre à genou, & de réciter un Parer & un Ave, afin que Dieu leur envoie

la raison. "

N° 31, 18 février 1791

p. 4-5

Ah! foutre, vous serez bien attrapées, quand vous apercevrez en arrivant à Rome une grande cocarde nationale attachée à la flèche du clocher de Saint-Pierre, toutes celles que vous entrevoyez sur les chapeaux de nos braves FRERES d'armes ne sont qu'un point en comparaison de celle qui vous fera revenir sur vos pas.

N° 34, 21 février 1791

p. 2

Quel mal leur fait on, foutre, pour être aussi enragés, aussi sanguinaires ? On les forte d'être honnêtes gens, d'avoir une piété sincère, de ne plus être gourmands, sensuels, voluptueux, & parce qu'une Nation leur fait un devoir de remplir leurs obligations, les jean foutres se font une gloire de se montrer cruels envers leurs FRÈRES.

N° 35, 23 février 1791

p. 1

Tonnerre de Dieu, on égorge vos FRÈRES !

TOME III

N° 41, 9, 10 mars 1791

p. 4-5

Je m'y étais fait annoncer sur le nom d'un personnage très-distingué du saint empire d'Allemagne, & je me supposais délégué pour la clique des jean-foutres de fugitifs, & princes de mon pays, pour venir conclure un traité secret avec nos FRÈRES les chevaliers du poignard, & les coupe-jarets de Paris.

N° 42, 13 mars 1791

p. 7

Il ne faut pas non plus nous allarmer des nouvelles des frontières, nos braves FRÈRES d'armes saurons bien repousser l'ennemie tandis que nous veillerons autour du château.

N° 45, 2 avril 1791

p. 2

C'est à l'aide de ce talisman que j'ai donné un plat de mon métier à tous les ennemis de la révolution, à ces jean foutres couverts de la lèpre de l'aristocratie, & sur-tout à ces faux FRÈRES, qui sous la peau d'un agneau cachent la férocité d'un loup & d'un tigre.

N° 48, 9 avril 1791

p. 8

Oui, foutre, mes amis, mes FRÈRES, pour vous prouver que je ne m'endors pas, je vous avertis qu'il se trame un affreux complot pour effayer encore une fois d'enlever le Roi & pour vous égorger tous.

N° 53, 5 mai 1791



p. 7

Quand j'étais parmi les hommes, je n'ai point cherché à les tromper pour leur enlever des richesses que je méprisais ; je n'ai point semé parmi eux le trouble & la discorde, je leur recommandais au contraire, d'être tous FRÈRES, & de se pardonner les fautes & les injures qu'ils pourraient commettre les uns contre les autres.

N° 54, 26 mai 1791

p. 5

mais, foutre, en attendant que Camille Desmoulins, procureur-général de ce tribunal, donne ses conclusions, le père Duchesne, son substitut, va prononcer le jugement contre tous les faux-FRÈRES qui se disent les pères du peuple, en le vendant au plus offrant.

p. 7-8

En attendant, foutre, il faut porter secours à nos FRÈRES d'Avignon, & puisque l'assemblée veut les laisser égorger sans sonner le mot, nous, foutre, nous pouvons bien les sauver en dépit de tout.

N° 56, 5 juin 1791

p. 2

mais comme des jean foutres de faux FRÈRES nous voulaient endormir sur le danger, l'ai résolu d'aller moi-même sur les lieux faire le gait afin d'apprendre aux citoyens tout ce qui se trame contre la nation & dévoiler certains jean-foutres qui font ici les chiens couchans, en attendant le moment de fondre sur nous & de nous devorer comme des tigres.

N° 57, 12 juin 1791

p. 6

C'est pour nous rassurer sur le comte de ces brigands, c'est pour nous rendre moins défiants contre les coups de chien qu'ils nous préparent, c'est pour arrêter tous les braves bougres qui se disposent à aller secourir nos FRÈRES des départemens voisins, des frontieres que l'on nous répète ces nouvelles déjà tant de fois rebattues du retour de ces foutus gredins :

N° 58, 16 juin 1791

p. 2

La municipalité nous fout dedans, le departement embrouille tout, ceux qui se disent nos FRÈRES d'armes, les soldats de la liberté, ne sont pour la plupart que desâneries ou des jean-foutreries ;

N° 68, 18 août 1791

p. 7

Que le roi soit plus despote que jamais ; pourvu qu'il rétablisse sa maison, et que sa femme et ses FRÈRES mangent en quelques mois tout le produit des travaux et les sueurs de 24 millions d'hommes, ça nous amenera de l'or dans Paris, le commerce reprendra, et je ferai mes affaires.

N° 70, 25 août 1791

p. 7-8

De faux FRÈRES ont abandonné la patrie, ils se sont rendu à ses ennemis ; ils renient la nation qui les chérissait, & qui les aurait comblés d'honneurs ;

N° 73, 4 septembre 1791

p. 5

Je regarde tous ces bruits comme des contes bleus ; & si on veut m'en croire, vous, vos FRÈRES, tous les aristocrates, les Autrichiens & le pape, vous tous réunis ;

p. 6

eh bien donc, foutre, vous voulez donc vous battre contre un moulin à vent ? La constitution ne vous laisse-t-elle pas la facilité de faire tout ce que vous promettez ; mais mes FRÈRES sont exilés <...>

N° 75, 11 septembre 1791

p. 6

Elle trouvera dans toutes les fermes du bled en abondance, qu'on ne croie pas que les cultivateurs veuillent profiter de la circonstance, ils aimeront mieux, foutre, vendre leur grain à un prix raisonnable à leurs FRÈRES de Paris, qu'aux foutus monopoleurs.

N° 80, 25 septembre 1791

p. 5-6

Ne croyez pas que les gens prudents se soient mis dans cette foule qui criait à tue-tête sur votre passage, ce n'est pas qu'ils ne soient très-charmés de voir la constitution achevée, mais ils doutent encore, ils voient se grossir chaque jour l'armée des fugitifs, ils voient les FRÈRES du roi disposés à faire une invasion en France, & jurant de tout massacrer en son nom.

TOME IV

N° 85, 9 octobre 1791

p. 2

Ces braves bougres à qui nous devons tout, ces Gardes-Françaises qui ont fait la révolution, qui nous ont sauvé au risque de perdre la vie, sont payés de la plus noire ingratitude. Après leur avoir promis de ne les abandonner jamais, & de les regarder toujours comme nos FRÈRES & nos libérateurs, nous les congédions quand nous n'avons plus besoin d'eux !

N° 88, 20 octobre 1791

p. 5

Et le pape donc c'est un bougre qui ne boude pas. Avec ses bulles & ses canons, il est venu à bout de foutre le feu à plusieurs provinces ; les prêtres constitutionnels n'osent plus paraître, & il a si bien fait que peut-être un million de Français sont prêts à égorger leurs FRÈRES & leurs amis, pour la gloire de dieu.

p. 6

Tous nos FRÈRES des frontières qui n'ont ni fusils, ni gibernes, ni sabres, seront massacrés, leurs maisons pillées & réduites en cendre, & de proche en proche on arrivera jusqu'à nous.

p. 7-8

A quoi dépense-tu ta liste civile ? Depuis deux ans que tu n'as point de maison, que tu n'est plus entouré de Polignac, tu devrais regorger d'or, tu devrais avoir au moins 40 millions tout prêts pour soulager ce peuple dont tu te dis le père ; mais non, foutre, tes FRÈRES, de loin comme de près, ne

cessent de te piller.

N° 91, 30 octobre 1791

p. 7

Tout cela est bel & bon, foutre ; mais aussi vous foutenez vos FRÈRES, si vous n'aviez pas été comme une poule mouillée à leur égard, ou si vous ne vous entendiez pas avec eux comme larons en foire, oseraient-ils faire tous les préparatifs de guerre dont ils menacent la patrie ?

p. 8

Souvenez-vous que plusieurs rois de France ont été comme vous le jouet des ministres & des putains, qu'à la place de couronne on a foutu aux uns un capuchon de moine, & que les autres ont été envoyés *ad patres* par leurs femmes & leurs FRÈRES ;

N° 92, 3 novembre 1791

p. 6

J'écrirai à vos FRÈRES de revenir sans différer, s'ils ne veulent pas se voir couper les vivres sans miséricorde ;

N° 93, 6 novembre 1791

p. 5

Après le déjeûné, vinrent les affaires, & comme il ne faut pas que les femmes se mêlent des affaires d'état, je ne voulus pas commencer tant qu'Antoinette fut présente. Aussitôt qu'elle fut sorti, je dis au Roi, ah ça, d'abord, écrivons, oui, dit-il, à mes FRÈRES ;

N° 94, 10 novembre 1791

p. 2

Ce n'est pas, foutre, que nos camarades de la troupe du centre aient peur ; personne, foutre, ne saura mieux qu'eux, s'il le faut, se donner un coup de peigne ; mais s'ils doivent combattre pour la liberté, ce sera dans le lieu même où ils l'ont conquise au milieu de leurs FRÈRES de Paris.

N° 95, 13 novembre 1791

p. 8

Soyons donc unis comme des FRÈRES, ne reconnaissons d'autorité que celle de la loi, que la liberté soit notre seule idole.

N° 97, 17 novembre 1791

p. 4

Et vous qui devez être l'appui du peuple & son vengeur, au lieu de vous réunir à ses représentans, vous leur tournez casaque dans le moment qu'ils ont besoin de vous ! Mais père Duchesne, devais-je signer l'arrêt de mort de mes FRÈRES ?

p. 7

N'ai-je pas fait ce que j'ai pu pour ramener mes FRÈRES ?

N° 98, 20 novembre 1791

p. 3-4

Qui peut douter à sa conduite, qu'il ne soit d'accord avec ses FRÈRES, & qu'il n'a accepté la constitution que pour la renverser par sous main, & pour foutre le camp encore une fois, quand il nous aura fait au dedans tout le mal qui était en son pouvoir, quand il nous aura fait enlever jusqu'au dernier écu, quand il sera certain que les gardes nationales sont sans armes, quand il aura allumé la guerre civile aux quatre coins du royaume.

N° 100, 25 décembre 1791

p. 4

puisque nous ne pouvons plus compter sur vous, puisque vous préférez vos FRÈRES à la nation, puisque vous aimez mieux exposer 24 millions d'hommes aux horreurs de la guerre civile, que de consentir au châtement d'une poignée de scélérats qui sont autant vos ennemis que ceux de la patrie, puisqu'enfin vous aimez mieux être le roi des nobles & des calotins, que le père d'un peuple qui ne veut que vous chérir, il faut bien, foutre, que ce peuple se mette en garde contre les traîtres, et que malgré lui, il laisse ceux qui veulent le perdre.

p. 5

Croyez-vous que les coquins qui vous ont vendu le peuple, ne vous vendront pas vous-même ? Ils sont capables de vous livrer à vos plus cruels ennemis, & ces ennemis sont VOS FRERES.

N° 101, 29 décembre 1791

p. 6

quand cette armée sera prête à venir aux mains avec les émigrans, alors, foutre, le gros bourgeois pourrait très bien se trouver cette fois là à Montmédi, & dire qui m'aime me suive, & aller rejoindre ses FRERES, & s'armer avec eux.

p. 7

Quand Luker & Rochambeau nous apporteront les têtes de Condé & des deux capons de FRÈRES du roi, alors, foutre, je consens qu'on leur donne le bâton de maréchal.

N° 102, 30 décembre 1791

p. 4

Mandons à nos FRÈRES, à nos amis d'Outre-Rhin de prendre patience, dans peu ils feront peut être aussi fêtes que nous.

N° 105, 5 janvier 1792

p. 7

Et moi, foutre, je leur répons, Messieurs, mes FRÈRES, cousins & beau-frères, vous êtes tous des foutus nigauds.

N° 108, 15 janvier 1792

p. 2

Comment, foutre, quand il y a tant de braves gens armés pour maintenir la paix, nous ne pourrons jamais en jouir ! maintenant que la constitution, est faite, nous devrions être tous FRÈRES & amis, & jouir enfin d'un peu de bonheur, après tant de tracasseries ;

N° 110, 29 janvier 1792

p. 4-5

N'accusez donc pas les seuls amis de la liberté de tous les maux que vous occasionnés ; c'est vous, oui, c'est vous seul par votre lâcheté ou votre mauvaise foi qui nous rendez malheureux, si vous vous étiez franchement montré l'ami du peuple, si par sous main vous n'aviez favorisé les émigrans, si vous ne les aviez soutenu avec votre liste civile, si vous n'aviez mieux aimé vos FRÈRES & votre femme que la nation, il y a long-tems que nous serions tranquiles.

N° 111, 5 février 1792

p. 3

Vous ne l'aimez donc pas ce m. VETO, ajoute le gros daron, eh! foutre, il ne tiendrait qu'à lui que nous ne le chérissions ni plus ni moins qu'un père. Peut-on faire plus pour lui que nous n'en avons fait ? Peut-on lui en passer d'avantage ? Il nous a ruinés pour sa femme, pour ses FRÈRES, pour tous les aristocrates ;

N° 114, 26 février 1792

p. 6-7

Protégeons nos FRÈRES des sociétés patriotiques, & mourons pour les défendre contre une armée de brigands qui a juré de les poignarder.

TOME V

N° 123, 9 avril 1792

p. 7

Il faut, abattre toutes ces têtes du despotisme, il faut que le genre humain ne fasse plus qu'une famille de FRÈRES, dans laquelle personne ne s'ingère de vouloir dominer les autres. La liberté, voilà notre religion.

N° 124, 13 avril 1792

p. 1-2

oui foutre, nous sommes décidés à venger le sang qui a coulé, nous le vengerons de toute maniere, si les bêtes féroces qui ont nagé dans le sang de nos FRÈRES le 14 juillet osent se montrer, nous les exterminerons.

N° 127, 23 avril 1792

p. 3

Aussitôt que les soldats du fils de Léopold & ceux du mandrin de la Prusse apercevront le drapeau aux trois couleurs, ils se diront, comme les braves Gardes Françaises et les soldats de Château-Vieux, en 1789, faut-il donc que nous nous battions contre nos FRÈRES ?

N° 131, 7 mai 1792

p. 7

Si je prends des Villes, au lieu de violer les femmes, et d'ordonner le pillage comme les héros de l'ancien régime, je recommanderai au contraire, à tous mes soldats de regarder les vaincus comme leurs FRÈRES, de boire, de chiquer avec les bons Allemands ;

N° 137, (dans le titre), 28 mai 1792

*LA GRANDE VISITE DU PÈRE DUCHESNE AU ROI POUR L'AVERTIR DE TOUTES LES MANIGANCES DES FEUILLANS, POUR L'ENLEVER ET LE LIVRER AUX ENNEMIS DE LA NATION, AFIN DE FAIRE RÉGNER SES FRÈRES ET DE RÉTABLIR LA NOBLESSE ET LE CLERGÉ ; SA GRANDE COLÈRE DE CE QU'IL A PRIS MARTEL EN TÊTE, AU SUJET DU BRAVE PÉTHION, AU LIEU DE LE REMERCIER DE L'AVOIR SAUVÉ DES GRIFFES DES ARISTOCRATES ET DES CHEVALIERS DU POIGNARD, QUI VOULAIENT L'ENLEVER*

p. 6

Une fois arrivé au milieu d'eux, ils vous enverraient voir Henri IV, pour partager avec vos FRÈRES les lambeaux déchirés de la France.

N° 140, 8 juin 1792

p. 7

Braves sans-culottes, armez vous de brocs et de pintes pour aller à la rencontre de nos FRÈRES des départemens.

N° 142, 15 juin 1792

p. 2

Une nouvelle aristocratie a remplacé l'ancienne ; autrefois nous étions opprimés par les maîtres, ce sont les valets maintenant qui veulent nous écraser. Dans les premiers jours de la révolution, nous étions tous d'accord, nous paraissions tous FRÈRES ;

p. 5

Est-ce que nous sommes foutus pour avoir peur, ont dit tous les braves volontaires ? Est-ce que nos FRÈRES des départemens peuvent nous porter ombrage ?

p. 5-6

mais pourquoi chercher midi à quatorze heures ? on nous travaille d'avance contre nos braves FRÈRES des départemens, pour nous exciter les uns contre les autres, et allumer la guerre civile dans Paris.

N° 145, 20 juin 1792

p. 6

Après nous avoir forcé de nous armer, et de nous défendre contre les coups qu'on voulait nous porter en votre nom : nous n'avons jamais tourné nos armes contre vous, ni contre les objets qui vous étaient chers. Si vos FRÈRES ont pris la fuite, ce n'est pas pour échapper à notre vengeance ;

N° 146, 22 juin 1792

p. 3

Vous ne nous y prendrez plus, ont dit nos FRÈRES de la garde nationale, à ceux qu'ils ont décoré du plat à barbe.

p. 4-5

Pas de ça, foutre ! on ne nous divisera pas ; ainsi donc ; messieurs les épauletiers, rengainez vos complimens, et allez dire à Madame *Veto* que nous lui baisons bien les mains, mais que les nôtres ne seront jamais trempées dans le sang de nos FRÈRES.

p. 6

Aussitôt tous ces plats valets viennent de rang en rang exciter les soldats au carnage, mais ceux-ci font

la sourde oreille. Qu'osez vous nous proposer, disent-ils, de tirer sur nos FRÈRES ?

p. 7

Pendant ce tems-là les piques s'avançaient, et moi à leur tête, foutre. Avançons mes amis leur crierai-je, nous sommes tous FRÈRES ; nous ne sommes pas ici au champ de Mars.

N° 147, (dans le titre), 23 juin 1792

*LA GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE CONTRE LES SCÉLÉRATS QUI EXCITENT LE ROI CONTRE LE PEUPLE ET QUI VEULENT LE DÉTRÔNER POUR METTRE SES FRÈRES À SA PLACE. SES REMERCIEMENS AU BRAVE PÉTION, QUI A FAIT RANGAÎNER LE DRAPEAU ROUGE AUX JEAN-FOUTRES QUI VOULAIENT ÉGORGER LES SANS-CULOTTES. SA GRANDE CONSIGNE À TOUS LES BONS CITOYENS DE VEILLER SUR CE BRAVE BOUGRE QUE LES ARISTOCRATES ET LES CHEVALIERS DU POIGNARD ONT JURÉ DE MASSACRER*

p. 7 (3)

C'est par la constitution qu'ils veulent détruire la constitution, ils se disent les amis de la royauté ; mais c'est pour gouverner au nom d'un manequin couronné, leur intention est de détrôner le gros louis pour mettre ses FRÈRES à sa place. [...] Croit-il que ce soit pour ses beaux yeux que tous ces ci-devants ducs et marquis vendent leurs châteaux : non foutre ! c'est pour aider à ses FRÈRES à mettre la France à feu et à sang ; [...] Voilà pour tant ce qu'on lui prépare pour ses mêmes plaisirs, si ses jean-foutres de FRÈRES ne se font tendre et mettre dans un cloître comme ils en ont le projet si la contre-révolution arrive.

N° 148, 25 juin 1792

p. 5

Ils n'étaient pas FRÈRES alors, ils tendaient la main à tout le monde et faisaient la cour au dernier tambour ; mais une fois qu'ils ont obtenu le plat à brabe, le roi n'a pas été leur cousin, ils ont regardé les autres citoyens du haut de leur grandeur et ils se sont crus les premiers moutardier du pape dès qu'ils ont approché de madame *veto*.

p. 6

elle sent qu'en tirant sur nos braves faubourins elle se détruirait elle-même ; car foutre, si tous les citoyens ne sont pas unis comme FRÈRES, ils doivent s'attendre à être battus à platté couture.

N° 149, 29 juin 1792

p. 7

Quoi donc leur dirai-je : camarades est-ce pour égorger vos FRÈRES et vos amis, vos femmes et vos enfans, que vous avez pris les armes ?

N° 150, 3 juillet 1792

p. 6

vous le laisserez porter en triomphe par ses mouchards ; mais désabusés sur son compte, vous vous réunirez à vos FRÈRES qui vont arriver de tous les départemens, pour défendre l'assemblée nationale et empêcher la guerre civile.

N° 151, 6 juillet 1792

p. 8

remplacez-les par de braves bougres, tous de la trempe de Santerre : c'est alors foutre, que nous serons tous FRÈRES, et que la liberté triomphera de tous ses ennemis.

N° 154, 13 juillet 1792

p. 4

Chat échaudé craints toujours l'eau froide ; nous savons ce qu'il en a coûté l'année dernière à nos FRÈRES et à nos amis pour avoir voulu faire une pétition sans verge, ni bâton.

N° 156, 20 juillet 1792

p. 7

il vous conduira en détail vers les Autrichiens, pour vous faire massacrer petit-à-petit, où bien il vous forcera de quitter les frontières, pour marcher contre les jacobins ; il vous ordonnera d'égorger vos FRÈRES et vos pères : mais non, foutre ;

N° 160, 3 août 1792

p. 6

ils veulent que toutes les nations ne fassent plus qu'une grande famille, qu'au lieu de s'entre-égorger pour des rois, pour des ministres, pour des putins, nous nous obligions tous, nous vivions en FRÈRES !

TOME VI

N° 161, 6 août 1792

p. 5

Ce n'est que par le roi et au nom du roi leurs FRÈRES qu'ils agissent ; si les émigrés n'avaient pas été soutenus par lui, ils n'auraient plus ni feu-ni-lieu.

N° 166, 3 août 1792

p. 6

Nos FRÈRES à la tête de l'armée noire entrent dans Paris, le même jour on relève toutes les statues ;

N° 169

p. 6

ils gredins qui ne respirez que parce que nous n'avons pas voulu nous souiller d'un sang trop vil, si vous osez grouiller nous ferons main basse sur vous ; quand nos FRÈRES sont partis pour foutre le tour aux prussiens et aux autrichiens, nous leur avons promis de vous tenir en bride et de vous immoler si vous ne marchiez pas droit.

N° 170

p. 2

Songez, foutre, que nous sommes environnés de faux FRÈRES.

N° 175

p. 3

Que sont devenus nos pères ; qu'avez-vous fait de nos FRÈRES, de nos époux s'écrieront les fils et les femmes ?



N° 177, (dans le titre)

*LA GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE DE VOIR QUE LA CONVENTION NATIONALE SE LAISSE GOUVERNER PAR DES JEAN-FOUTRES QUI LUI FONT FAIRE DE LA BOUILLIE POUR LES CHATS, QU'AU LIEU DE S'OCCUPER DU PROCÈS DU CI-DEVANT ROI, ELLE CHERCHE DES POUX AUX REPRÉSENTANS DE LA COMMUNE QUI ONT SAUVÉ LA RÉPUBLIQUE. SES BONS AVIS AUX BRAVES DÉPUTÉS POUR QU'ILS FOUTENT LA CHASSE À TOUS LES FAUX FRÈRES*

N° 181

p. 4

Nos FRÈRES des départemens sont maintenant nos juges. Notre cause est la leur.

p. 5

On veut vous brouiller avec vos FRÈRES des départemens, eh bien, foutre, redoublez d'efforts pour faire régner entr'eux et vous la bonne intelligence.

p. 7

on ne vous a plus regardé comme des tigres, mais comme des amis et des FRÈRES vous avez obtenu tout ce que vous avez demandé et l'exécrable loi martiale et le drapeau rouge ont été condamnés au feu.

N° 183

p. 7

Le peuple connaît les brisottiers, il connaît aussi ses véritables amis. Il sait que sans cette commune, si villipandée par les faux patriotes, le ci-devant roi, au lieu d'être à l'ombre dans la tour du Temple, s'en foutrait présentement des pillles royales à Versailles avec ses FRÈRES mandrins, qui voulaient l'aider à enchaîner les français.

N° 192

p. 5-6

J'espérais que mes FRÈRES, cousins et amis l'empereur et le roi de Prusse m'apporteraient quelque baume salulaire, mais hélas mon attente a été trompée.

N° 196

p. 7 (2)

Je vous donne les mêmes avis, FRÈRES et amis des départemens. [...] Elevons un autel sur la place où nos FRÈRES et nos amis ont été massacrés le 10 Août ;

N° 197

p. 6

Quoi donc, foutre, tandis qu'il ne nous reste plus des yeux que pour pleurer, et que nous avons tout donné jusqu'au denier de la veuve pour soutenir nos armées, nos FRÈRES qui combattent pour nous n'en seront pas plus heureux !

TOME VII

N° 203

p. 4

Qu'arrivera-t-il, foutre ? C'est que nous-mêmes nous irons au devant de nos FRÈRES des départements ;

N° 207

p. 4

Il n'y avait ni rois, ni prêtres, ni avocats, ni médecins. Tous les habitants de la terre vivaient en FRÈRES.

N° 209

p. 4

Nous pensons comme vous, s'écrieront les fédérés, non vous n'êtes pas nos ennemis, vous êtes nos FRÈRES, nous sommes prêts à mourir avec vous et pour la même cause.

p. 8

Parisiens, nous sommes vos amis et vos FRÈRES.

N° 211

p. 3-4

Les mêmes jean-foutres qui égorgèrent nos FRÈRES voudraient aujourd'hui nous mettre à chien et à chat, faisons les crever de rage par notre union. Jurons d'exterminer tous les traîtres et de défendre les droits du peuple.

N° 212

p. 6

Le hasard lui avait donné un bon ministre, il le chassa aussitôt. Il laissa ensuite sa femme et ses FRÈRES déchirer les entrailles du pauvre *peuple*.

N° 213

p. 8

Alors, foutre, la république ne sera plus qu'une grande famille, tous les citoyens vivront en FRÈRES, le commerce deviendra plus brillant que jamais, nos campagnes mieux cultivées, produiront mille fois plus que sous l'ancien régime, les étrangers viendront en foule nous visiter, ils nous rapporteront l'or que les émigrés ont répandu chez eux et notre exemple avancera plus les révolutions et la perte des rois, que toutes nos armées.

N° 217

p. 3

Les Anglais, qui avant la révolution ne cessaient de nous gouailler, en nous reprochant, avec raison notre badauderie et notre tendresse pour les monstres qui nous gouvernaient, ces Anglais qui se croyaient le seul peuple libre de l'Europe, ces Anglais qui avaient combattu plusieurs siècles pour leur liberté, qui faisaient sauter les rois comme des cabris, qui les chassaient comme des forbans qui les premiers eurent le courage de les juger et de faire tomber sur l'échafaud une tête couronnée, ces Anglais qui nous promettaient plus de beurre que de pain, il y a quelques mois, qui devaient devenir nos FRÈRES et chasser leur tyran ;

N° 219

p. 7

Ce n'est pas par amour pour les boutiquiers que je parle ; je sais que pour la plupart, ils sont mauvais citoyens, et qu'ils méritent le sort qui leur arrive ; mais c'est pour vous, mes amis les Sans-Culottes que l'on égare: on veut, foutre, vous diviser au moment où vous devez être tous FRÈRES.

N° 221

p. 3

quand il gaspillait les finances de la république et se faisait donner millions sur millions, pour graisser la patte de tous les écrivassiers affamés de la liste civile ; quand nos FRÈRES des départements égarés par les libelles que ce vieux jean-foutre y répandait, accouraient vers Paris comme si les Prussiens et les Autrichiens y avaient été ;

p. 8

Mais ce n'est point assez, foutre, avant de partir que nos FRÈRES, nos amis soient assurés que tous les traîtres et les scélérats qui brouillent les cartes dans l'intérieur, seront exterminés.

N° 223

p. 1-2

N'est-il pas bien foutant, que nous ne sachions pas nous entendre ? au lieu d'être unis comme des FRÈRES, nous nous mangeons le blanc des yeux.

N° 225

p. 5

mais heureusement le courage de nos armées nous a sauvé, nos FRÈRES volontaires ont supporté la misère la plus affreuse, affronté tous les dangers, ils ont combattu comme des lions sans habits, sans souliers, pour la liberté et l'égalité.

N° 231

p. 5

Déjà nos FRÈRES des départements se lèvent ;

N° 234

p. 2

Au lieu d'être unis comme des FRÈRES, nous nous mangeons le blanc des yeux.

N° 235

p. 5

Quoi donc, foutre, vos FRÈRES de la Vendée vous appellent à grands cris pour les délivrer des brigands , et vous différez de voler à leur secours ?

p. 7

Oui, mes commères des halles et des marchés, je vous invite à faire des patrouilles fréquentes au ci-devant palais royal et dans tous les spectacles, pour y empoigner tous les foutriquets et les têtes à perruque qui voudraient troubler l'ordre, tandis que vos FRÈRES et vos maris combattront pour nous.

N° 237

p. 5-6

et tandis que les citoyens sortiront de chez eux pour porter du secours à leurs amis et à leurs FRÈRES, des bandes de ces scélérats apostés à toutes les maisons des jacobins, doivent les égorger.

N° 239

p. 3

nos FRÈRES égarés croyant que les citoyens de Paris étaient des mangeurs d'hommes, et que nous voulions anéantir la convention, s'armèrent pour défendre leurs représentants ;

p. 4-5

Au lieu de tourner contre nous leurs sabres et leurs baïonnettes, ils s'unirent à nous et jurèrent sur cette même place, où leurs FRÈRES avaient été massacrés le dix août, de ne point nous abandonner avant que la tête du tyran n'eut roulé sur l'échafaud.

N° 240

p. 8

On va vous menacer encore des départements, eh bien foutre demandez vous-même que l'on mande promptement cette force départementale dont on nous fait un épouvantail, que nos FRÈRES de Bordeaux et de Marseille arrivent, qu'ils voient par eux-mêmes de quelle manière se conduisent les jean-foutres qu'ils ont envoyés pour faire des loix.

TOME VIII

N° 241

p. 3

on donnera le commandement de vos armées à des traîtres qui mèneront vos FRÈRES, vos enfants à la boucherie ;

N° 242

p. 2

Vous regardiez la république comme une vache à lait que vous vouliez sucer et épuiser. Loups affamés, loups dévorants, qui vous étiez revêtus de la peau de l'agneau, vous avez pu pendant quelque tems jeter de la poudre aux yeux de nos FRÈRES des départements, empoisonnés de tous les plats journaux de vos fabriques.

p. 6

Vous braves lurons des départements, que l'on veut armer contre vos FRÈRES de Paris, vous, soldats de la république, défenseurs de la liberté, intrépides vengeurs de l'égalité, ouvrez maintenant les yeux.

N° 243

p. 6

Non, au contraire ce furent nos FRÈRES de Marseille et de Bretagne qui nous donnèrent l'exemple et qui marchèrent à notre tête.

N° 245

p. 2 (2)

Je le dis et le répéterai toujours, si nous ne nous entendons pas, si nous ne sommes pas tous unis comme des FRÈRES, nous sommes foutus et contrefoutus. [...] Le sort de tout français qui pourra survivre à la république sera pire que celui des bêtes à somme ; il sera forcé de labourer de ses mains le champ encore fumant du sang de ses FRÈRES.

p. 7

Voilà leur profession de foi, foutre ; c'est celle de toute la Sans-Culotterie : que nos FRÈRES de la Gironde, de Marseille, du Finisterre viennent en personne nous juger : c'est là le tribunal devant lequel nous voulons comparaître.

N° 246, (dans le titre)

*LA GRANDE JOIE DU PÈRE DUCHESNE DE VOIR QUE LA CONVENTION EST À LA FIN ACCOUCHÉE D'UNE BONNE CONSTITUTION, QUI VA FAIRE CESSER LA GUERRE CIVILE ET ASSURER LA RÉPUBLIQUE. SES BONS AVIS AUX RICHES ET AUX PAUVRES, POUR QU'ILS SE TIENNENT TOUS PAR LA MAIN AU LIEU DE SE MANGER LE BLANC DES YEUX. SON INVITATION À TOUS LES SANS-CULOTTES DE LA GIRONDE, DE MARSEILLE, DE FINISTERRE, ET À TOUS LES BRAVES BOUGRES DES DÉPARTEMENTS, POUR QU'ILS SE RÉUNISSENT À LEURS FRÈRES ET LEURS BONS AMIS DE PARIS, AFIN DE JURER DE DÉFENDRE LA NOUVELLE CONSTITUTION ET D'EXTERMINER ENSEMBLE LES BRIGANDS DE LA VENDÉE ET TOUS LES ENNEMIS DE LA LIBERTÉ ET DE L'ÉGALITÉ*

p. 7

Venez, FRÈRES et amis des bords de la Gironde et des Bouches-du-Rhône, venez citoyens, de Lyon, de Rouen, du Finisterre, venez avec nous, non pas pour nous donner un coup de peigne, mais pour jurer ensemble de maintenir cette nouvelle constitution. Marchons d'abord contre les brigands de la Vendée ;

N° 248

p. 4

Les Sans-Culottes des départements savent que leurs FRÈRES de Paris ont fait la révolution, et qu'ils sont incapables de détruire un aussi bel ouvrage.

N° 249

p. 5-6

Le vieux Roland nous a fait bougrement de mal en empoisonnant les départements de tous ces placards et de journaux du diable qui ont égaré nos FRÈRES et qui ont allumé de tous côtés la guerre civile ;

N° 250

p. 4

cependant nos FRÈRES des départements n'ayant pas d'assez bonnes lunettes d'approche pour voir ce qui se passe à Paris, et comme ils sont trompés par de fausses nouvelles, que des cuistres aux gages de l'Angleterre, ou soudoyés par la liste civile du vieux Roland et les assignats de Clavière, vont jeter l'alarme d'un bout à l'autre de la république, en disant que la convention est enchaînée, que plus de la moitié de ses membres ont été égorgés, qu'elle est environnée de canons et de baïonnettes, et qu'elle ne peut plus délibérer que sous les poignards, il faut démentir ces mensonges atroces et répondre à ces infâmes calomnies, afin d'éviter les suites qu'elles pourraient avoir.

p. 5

Voilà, foutre, ce qu'il faut faire connaître à nos FRÈRES des départements. Comme nous ils aiment la

république, comme nous ils aimeraient mieux mourir cent fois que de vivre sous un roi ;

N° 255

p. 3

Pour prouver que nous n'avons rien à craindre de nos FRÈRES des départements, il faut que je raconte certaine aventure qui m'est arrivée hier.

p. 7

Prenez et lisez : nos marseillais après avoir tout vu et tout examiné, après s'être assuré qu'il n'y a à Paris, ni roi, ni dictateur, et que la France a enfin une bonne constitution, bénissent leurs FRÈRES de Paris.

N° 260, 17 juillet 1793

p. 7

J'espère, foutre, que nos FRÈRES des départements, qui se sont laissé buzoter, vont revenir de leur erreur. Ils vont voir de quel côté sont les poignards.

N° 261, 19 juillet 1793

p. 3

Nos FRÈRES de Paris avaient donc raison de défendre cette Sainte Montagne ? C'est à tort que nous les avons accusés.

p. 7-8

FRÈRES et amis des départements, songez que vous nous devez la liberté, l'égalité, la république, et que pour récompense, nous n'avons eu jusqu'à ce jour que la misère et les assassinats, foutre.

N° 263, 24 juillet 1793

p. 3

La capitale du royaume de Buzot, chante et danse la carmagnole avec les Sans-Culottes de Paris qu'elle a reçu dans son sein, comme des amis et des FRÈRES.

N° 265, 29 juillet 1793

p. 1-2

N'EST-IL pas bien foutant de voir les français se manger le blanc des yeux, lorsqu'ils devraient être unis comme des FRÈRES !

N° 266, 31 juillet 1793

p. 2

car si on les en croit, nos braves FRÈRES de la troupe de ligne, nos intrépides volontaires ne sont que des brigands, qui ne savent que piller, voler, ravager.

p. 8

Eh vite, foutre, qu'on dresse la guillotine, que le général moustache et tous ses complices jouent à la main chaude, en présence de nos FRÈRES des départements qui arrivent de toutes parts pour la réunion du 10 août!

N° 269, 8 août 1793

p. 5

FRÈRES et amis des départements, braves bougres, qui avez accepté avec transport la constitution républicaine, et qui êtes envoyés par vos concitoyens à Paris pour jurer, en leur nom, de défendre jusqu'à la mort cette constitution, apprenez tous les complots que l'on forme pour la détruire.

N° 270, (dans le titre), 11 août 1793

*LA GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE DE VOIR MANQUER LES SUBSISTANCES AU MOMENT OÙ NOS FRÈRES DES DÉPARTEMENTS VIENNENT MANGER AVEC NOUS LE PAIN DE LA FRATERNITÉ. SES BONS AVIS AUX BRAVES SANS-CULOTTES POUR QU'ILS S'EMPARENT DE LA CLEF DU GARDE-MANGER, AFIN QU'IL NE SOIT PLUS DÉLIVRÉ DE BOUFILLE QU'AUX OUVRIERS ET AUX HOMMES UTILES, ET QUE LES GODELUREAUX ET LES COQUINES DE L'ANCIEN RÉGIME, QUI RIENT DE LA MISÈRE DU PEUPLE, SOIENT CONDAMNÉES À LEUR TOUR À FAIRE CARÈME. SA GRANDE JOIE DE S'EN FOUTRE UNE PILLE ÉTERNELLE AVEC LES BRAVES BOUGRES QUI VONT JURER AVEC NOUS DE DÉFENDRE JUSQU'À LA MORT LA RÉPUBLIQUE, UNE ET INDIVISIBLE ET LA MORT DES TYRANS, DES TRAITRES ET DES ACCAPAREURS*

p. 6-7

Encore une fois Sans-Culottes, mes amis, songez que si vous êtes malheureux, vos FRÈRES des départements le sont encore d'avantage ;

N° 271, 13 août 1793

p. 3

Oui, foutre, nous en sommes certains, FRÈRES et amis, vous ne nous quitterez point, sans répandre des larmes. Nous ne vous avons pas reçu aussi bien que nous l'aurions désiré, mais du moins vous avez pu connaître que vous et nous, nous n'avions qu'un cœur et qu'une âme.

p. 6

Voilà notre profession de foi, FRÈRES et amis de tous les départements. C'est à nous que vous devez la ruine de la bastille, la destruction de la noblesse, de la gabelle, des entrées, de la taille, de la chasse, de la dîme.

p. 6-7

Avant de rentrer dans vos foyers, FRÈRES et amis, il faut, foutre, que nous mettions tous nos têtes dans un bonnet et que nous donnions tous le grand coup de collier pour sauver la république.

N° 275, (dans le titre), 22 août 1793

*LA GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE DE VOIR L'ACCAPAREMENT DE SAVON QUE L'ON FAIT POUR BLANCHIR CUSTINES, ET LA GRANDE LESSIVE QUE L'ON PRÉPARE POUR LE LAYER DE LA TÊTE AUX PIEDS. SA GRANDE DÉNONCIATION AUX BRAVES SANS-CULOTTES, POUR LEUR FAIRE CONNAÎTRE LES FAUX FRÈRES QUI VEULENT RÉTABLIR LA ROYAUTÉ, ET TOUS LES FRIPONS QUI PÊCHENT EN EAU TROUBLE*

N° 276, 23 août 1793

p. 2

Vois donc, notre homme, me dit la vieille, comme on se divertit ; ça m'fait plaisir, et pourtant de la peine ; car quand j'songe que, tandis que l'on danse ici, nos FRÈRES, nos amis se battent sur les frontières, et versent leur sang pour nous, c't idée-là m'tourmente, et l'cœur me saigne.

N° 279, 1<sup>er</sup> septembre 1793

p. 3 (3)

Le travail enrichit tous les lieux qu'il habite. Toutes les villes qui sont restées fidèles à la république, vous recevront comme des FRÈRES. [...] Il est triste, j'en conviens, d'en venir à des extrémités, il est cruel de voir des FRÈRES se battre contre des FRÈRES, mais il est encore plus foutant que des enfants déchirent le sein de leur mère.

p. 7

que tous les paresseux soient envoyés à Cayenne, que les lois soient respectées, que tous les citoyens se regardent comme des FRÈRES, que le travail soit honoré, que la vieillesse soit respectée et surtout secourue : voilà la constitution, foutre.

N° 280, 4 septembre 1793

p. 5

Partout on bénit la constitution, et la France ne sera bientôt plus qu'une famille de FRÈRES, si on veut faire main basse sur tous les traîtres.

TOME IX

N° 283, 10 septembre 1793

p. 6

Songez que nous ne pouvons être détruits par nous-mêmes. Restons unis comme des FRÈRES.

N° 284, 12 septembre 1793

p. 7

Aux armes, jeunes républicains, déjà vos FRÈRES des départemens du Nord sont levés pour écraser les tyrans et leurs esclaves.

N° 285, 14 septembre 1793

p. 6

L'escroc royal nommé prince de Galles, ses FRÈRES et toute la bougre de race perdra le goût du pain.

p. 7

Braves Sans-Culottes, tandis que nos FRÈRES et nos amis font si joliment danser la carmagnole aux ennemis du dehors, tandis que les prussiens, les autrichiens, les anglais, vannent, comme des daims, devant les troupes de la république, imitons leur exemple dans l'intérieur : ne donnons point de relâche aux royalistes, aux modérés, aux aristocrates et aux conspirateurs de toutes les acabies ;

N° 295, 8 octobre 1793 (17 vendémiaire)

p. 4

Songez donc, mon brave, que les Sans-Culottes ont besoin d'être unis comme FRÈRES, et que nous devons tendre les bras à ceux qui veulent se rallier à nous.

p. 6

en se livrant à ces imbéciles, dont elles ne voudroient pas pour leurs laquais, si la contre-révolution arrivoit, elles trouvent les moyens d'empêcher leurs pères, leurs FRÈRES, leurs cousins et leurs véritables amoureux de mettre la tête à la fenêtre.



N° 296, (dans le titre), 10 octobre 1793

*LA GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE DE VOIR QUE L'ON CHERCHE MIDI À QUATORZE HEURES POUR JUGER LA TIGRESSE D'AUTRICHE, ET QUE L'ON DEMANDE DES PIÈCES POUR LA CONDAMNER, TANDIS QUE, SI ON LUI RENDOIT JUSTICE, ELLE DEVRAIT ÊTRE HACHÉE COMME CHAIT À PÂTÉ POUR TOUT LE SANG QU'ELLE A FAIT RÉPANDRE. SES BONS AVIS AUX SANS-CULOTTES POUR QU'ILS SOIENT UNIS COMME FRÈRES, ATTENDU QUE LES ARISTOCRATES, LES ROYALISTES, LES PRÊTRES, LES GROS MARCHANDS, LES RICHES FERMIERS ET LES ACCAPAREURS SE TIENNENT TOUT PAR LA MAIN POUR NOUS MANIGANCER UN NOUVEAU COUP DE CHIEN*

p. 4

Au milieu de tant d'ennemis, nous sommes foutus, si nous ne sommes pas amis comme des FRÈRES ; si nous ne veillons pas nuit et jour, et si nous ne nous entendons pas.

N° 297, (dans le titre), 12 octobre 1793

*LA GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE CONTRE LES INFÂMES SOLDATS DU ROI GEORGES DANDIN, QUI, APRÈS AVOIR PRIS TOULON PAR TRAHISON, ONT FAIT PENDRE LES REPRÉSENTANS DU PEUPLE, PILLÉ LES MAISONS, ÉGORGÉ LES FEMMES ET LES ENFANS. SES BONS AVIS AUX BRAVES SANS-CULOTTES, POUR QU'ILS SOIENT AMIS COMME DES FRÈRES, AFIN D'EXTERMINER TOUS LES CHIENS ENRAGÉS QUE PITT A LÂCHÉ POUR RAVAGER LA FRANCE, ET NOUS RÉDUIRE À L'ESCLAVAGE*

p. 7

Si les bougres qui nous gouvernent, au lieu de vouloir tout dévorer comme des aigles et des vautours, n'étoient que des fourmis laborieuses comme les autres, la république seroit bientôt heureuse et triomphante ; mais chacun veut tirer de son côté, tout le monde veut faire la loi, personne ne veut obéir. Nous sommes à chien et à chat, tandis que nous devrions être unis comme des FRÈRES.

N° 298, 15 octobre 1793

p. 6-7

Vous, plats jean-foutres, qui combattez pour Dieu et le roi, voyez donc quelle est la cause que vous défendez : vous ravagez votre patrie, vous immolez vos FRÈRES, eh pourquoi ?

N° 307, 7 novembre 1793 (17 brumaire)

p. 4

Certain vaurien, paresseux, gourmand, libertin, s'ennuya de cette vie douce et paisible ; il se dit en lui-même : que je serois heureux si je pouvois rester les bras croisés, tandis que mes FRÈRES et mes voisins travailleroient pour moi, si je pouvois à moi seul dévorer la part d'une demie douzaine ou plus, si, sans avoir aucune femme pour mon compte, je pouvois être le mari de toutes et vivre sur le commun !

N° 311, 17 novembre 1793 (27 brumaire)

p. 7 (2)

Déjà, foutre, elle vient de décréter que tous les bons citoyens seroient invités à fournir autant de chemises qu'ils pourroient pour leurs FRÈRES des armées. [...] J'aurois voulu encore, tandis que la convention étoit en train de bien faire qu'elle eut ordonné à toutes les communes de la république de fournir chacune autant d'habits, de bas et de souliers qu'elles pourroient pour équiper nos FRÈRES d'armes.

N° 313, 24 novembre 1793 (4 frimaire an II)

p. 2

ils [les aristocrates] ne se mangent pas le blanc des yeux comme nous faisons, ils sont unis, non pas comme des FRÈRES, mais comme des voleurs qui ont besoin les uns des autres pour dévaliser les passans et être en force pour faire un coup de main.

p. 4-5

quand il a bien travaillé le jour, il va le soir se reposer à la section, et lorsqu'il paraît au milieu de ses FRÈRES, on ne le regarde pas comme un loup-garou, et il ne voit pas tout un chacun se parler tout bas, et le montrer au doigt  
comme un aristocrate, un modéré.

N° 316, 1<sup>er</sup> décembre 1793

p. 4

ces calices, ces ciboirs, toutes ces prétintailles de l'église achetées au prix du sang des Sans-Culottes, vont servir à nous donner des subsistances, à habiller nos FRÈRES d'armes, à forger les canons qui vont foutre la dernière danse aux esclaves des despotes ;

N° 320, 10 décembre 1793

p. 8

Sur tout, braves Sans-Culottes, soyez unis comme des FRÈRES. Plus on fait d'efforts pour vous diviser, plus vous devez rester serrés.

TOME X

N° 321, 12 décembre 1793 (22 frimaire)

p. 6

c'est notre mère commune, tes enfans sont les siens, elle en prendra soin, il te reste encore une âme et un cœur pour jouir du triomphe de la république, c'est au milieu de cette famille que tu chéris, que tu raconteras les exploits de nos FRÈRES d'armes et les tiens.

N° 322, 14 décembre 1793

p. 3

On me demandera peut-être pourquoi cette humeur noire et ces lugubres réflexions ; je répondrai, foutre, qu'il y a de quoi se débaptiser, en voyant toujours complots sur complots et trahisons sur trahisons, les patriotes à chien et à chat, quand ils devroient être unis comme des FRÈRES et n'avoir tous qu'une seule volonté pour écraser tous leurs ennemis.

N° 325, 22 décembre 1793 (2 nivôse an II)

p. 6

Il peut se trouver parmi ces commis quelques faux FRÈRES, mais c'est ceux-là qu'il faut dénoncer et nommer, et ne pas confondre avec eux ceux qui ne l'ont pas mérité.

p. 7

Quand je couvrois de boue les aristocrates, un patriote a-t-il pu se plaindre de ce que je l'éclabousois par mégarde. Au surplus, je sais bon gré à nos FRÈRES les Cordeliers, aux électeurs et aux citoyens de la section de *Mutius Scævola* d'avoir rendu hommage au patriotisme de Vincent.

N° 328, 28 décembre 1793 (8 nivôse)

p. 3

quand ils chercheront derrière toi l'armée puissante que tu t'étois vanté de conduire à la victoire, et qu'ils apprendront que leurs pères, leurs FRÈRES, leurs amis ne sont plus, quand, pour les consoler, tu leur annonceras de nouveaux impôts, et lorsqu'à coups de bâton tu voudras les forcer de te suivre à leur tour.

N° 330, 4 janvier 1794 (15 nivôse)

p. 8

Si Bouchotte est coupable pour avoir éclairé ses FRÈRES d'armes, il faut donc aussi accuser les comités de la convention.

N° 332, 10 janvier 1794

p. 3

la barre de la convention a été assiégée des pleureurs et de pleureuses à gage qui venaient demander d'un ton menaçant la clef des champs pour leurs FRÈRES, leurs pères, leurs fils, leurs époux. Comment s'entendre au milieu de ce charivari ?

N° 337, 24 janvier 1794 (5 pluviôse)

p. 7-8

Vengez vos FRÈRES d'armes qui ont été massacrés à vos côtés par les trahisons de l'infâme Dumouriez et du traître Custines.

N° 338, 26 janvier 1794

p. 6

Il faut que tous les patriotes soient unis comme des FRÈRES, car ce n'est que par l'union et la concorde qu'ils peuvent exterminer leurs ennemis.

p. 7

On ne voit plus de riches insolens, mais aussi la misère a disparu ; le foible est protégé l'infirme est secouru et servi par ses FRÈRES.

N° 341, 2 février 1794

p. 5 (2)

Les habitans des campagnes n'ont pas plus le droit d'affamer leurs FRÈRES des villes, que ceux-ci d'épuiser les campagnes, et de s'engraisser du sang des cultivateurs. [...] il faut que tous les bons républicains se tiennent par la main, foutre, et qu'ils soient unis comme des FRÈRES.

N° 343, 8 février 1794

p. 3

Ah ! je reconnais les enfans de Caen ! Pourquoi, monstres féroces, égorgez-vous vos FRÈRES ?

p. 7

Les français, vos dignes enfans, ont juré de réparer tous les maux qui affligent leurs FRÈRES ;

p. 8

si, au lieu d'être unis comme des FRÈRES, nous pouvions nous déchirer, nous n'aurions fait qu'un beau rêve, notre liberté, notre bonheur et celui de tous les peuples seraient ajournés jusqu'au jugement dernier, et il serait à souhaiter que la gourmande Eve, eut cassé tous les œufs de la nichée, foutre.

N° 346, 16 février 1794

p. 7

Avant tout, il faut songer à nos braves FRÈRES des armées.

N° 347, 19 février 1794 (1<sup>er</sup> ventôse an II)

p. 3

Un tems viendra, je l'espère, où tous les peuples de la terre, après avoir exterminé leurs tyrans, ne formeront qu'une seule famille de FRÈRES.

p. 6

Tous les bons républicains s'empresseront sans doute d'imiter leurs FRÈRES de Paris ;

N° 349, 23 février 1794

p. 4-5

Au lieu de se déchirer et de se dévorer les uns les autres, ils seraient restés unis comme des FRÈRES, les tyrans, foutre, qui savent bien que leur pouvoir est fondé sur l'ignorance, ont grand soin de l'entretenir, car il ne faut qu'un souffle de la raison pour renverser tous leurs châteaux de cartes.

N° 352, 5 mars 1794

p. 4

Quel exemple, me suis-je écrié, pour tous ces jean-foutres qui ont les pieds bien chauds, et qui se dorlottent dans des lits de duvet, tandis que nos braves FRÈRES d'armes marchent nus pieds, et couchent sur la dure.

N° 354, 9 mars 1794

p. 5

Les jacobins allarmés par ce bruit répandu par les journalistes et les gazetiers de Coblenz et de la Vendée, sont venus demander une explication fraternelle à leurs FRÈRES les cordeliers.

p. 5-6 (2)

Les cordeliers ont rendu compte de leur conduite à leurs FRÈRES qui, loin de les blâmer, ont juré de s'unir à eux plus intimement pour exterminer tous les conspirateurs ; cette scène touchante a fini par des embrassemens. Une députation de la société fraternelle, compagne fidèle et inséparable des cordeliers, qui, avec eux, vit ses membres égorgés au Champ-de-Mars, est venue, pendant cette séance, déclarer à ses FRÈRES les cordeliers qu'elle partageait toujours ses opinions, et qu'elle marcherait constamment avec eux dans la route de la révolution.

*RÉPONSE DE J. R. HÉBERT, AUTEUR DU PÈRE DUCHESNE, À UNE ATROCE CALOMNIE*

Loin d'avoir démerité de mes FRÈRES, j'ose me flatter d'avoir au contraire de nouveaux droits à leur estime et à leur protection par le dévouement que j'ai montré en bravant la vengeance et les poignards

des Intrigans et des traîtres.

*PROCÈS INSTRUIT ET JUGÉ AU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE, CONTRE HÉBERT ET CONSORTS*

p. 96 \*\*

avoue que l'acte par l'effet duquel on a voilé les droits de l'homme, et les motifs qui y ont donné lieu, ont paru légitimes, s'agissant de manifester le deuil des patriotes, sur l'incarcération de leurs FRÈRES dans divers départemens ;

Lexie	Occurrences	FRN
FRATERNELLE	5	0,0009

TOME I-VII : aucune occurrence

TOME VIII

N° 255

p. 3

nous aurons ensemble une explication FRATERNELLE, et ils jugeront si nous sommes des conspirateurs ou des hommes libres, leurs amis ou leurs ennemis.

N° 259

p. 7

C'est à Paris que l'on en veut ; s'il reste calme et paisible, tous nos ennemis auront un pied de nez. Plus de dix mille échappés de la Vendée sont au milieu de nous pour nous diviser, afin d'empêcher la réunion FRATERNELLE qui aura lieu le 10 Août, je sais que l'on médite encore un pillage, afin d'allumer la guerre civile dans Paris.

TOME IX : aucune occurrence

TOME X

N° 354, 9 mars 1794

p. 5

Les jacobins allarmés par ce bruit répandu par les journalistes et les gazetiers de Coblenz et de la Vendée, sont venus demander une explication FRATERNELLE à leurs frères les cordeliers.

p. 6

Une députation de la société FRATERNELLE, compagne fidèle et inséparable des cordeliers, qui, avec eux, vit ses membres égorgés au Champ-de-Mars, est venue, pendant cette séance, déclarer à ses frères les cordeliers qu'elle partageait toujours ses opinions, et qu'elle marcherait constamment avec eux dans la route de la révolution.

p. 139

Le Président donne l'ordre d'amener ledit Laboureau ; il lui lit la déclaration du jury, prononce le jugement d'acquit, et lui adresse un discours succinct, dans lequel il lui rappelle le danger des liaisons. Le public applaudit; et l'acquitte passe successivement des bras du gendarme préposé à sa garde dans ceux du Président, des juges et des jurés qui lui donnent l'accolade FRATERNELLE, ainsi que le témoin Brochet.

Lexie	Occurrences	FRN
FRATERNELLEMENT	1	0,0001

TOME I-VII : aucune occurrence

TOME VIII

N° 247

p. 7

nous leur présenterons la constitution qui sera décrétée avant huit jours, et nous leur dirons ces seuls mots : *l'auriez-vous sans nous ?* Nous nous expliquerons FRATERNELLEMENT, et tous ensemble nous marcherons contre les rebelles de la Vendée.

TOME IX-X : aucune occurrence

Lexie	Occurrences	FRN
CONFRÈRE	21	0,0038

TOME I : aucune occurrence

TOME II

N° 8, 13 janvier 1791

p. 3

Il fit part de sa joie à l'abbé Grégoire & à l'abbé Gouttes, qui le rendirent avec lui à l'église le lendemain matin, pour complimenter leur CONFRÈRE sur la belle conquête qu'il allait faire à la grace.

TOME III

N° 79, 22 septembre 1791

p. 5

Vous savez bien celle du CONFRÈRE Maury, qui fout des coups de tire-pieds au renégat du tiers-état ?

TOME IV

N° 90, 27 octobre 1791

p. 7

c'est encore un bougre comme Thouret, que ce Jésuite là, & qui nous foutra la législature en déroute comme son CONFRÈRE a fait la constitution.

N° 119, 26 mars 1792

p. 7

Elevez vos enfans dans le respect qu'ils doivent au peuple, dites-leur que sans les bienfaits de la nation ils ne seraient que des sans-culottes, qu'ils auraient des chemises plus bises que celles du père Duchesne, & son CONFRÈRE Gorsas, car ils ne sauraient pas en gagner.

TOME V

N° 150, 3 juillet 1792

p. 2

sans autre forme de procès, on nous aurait grimpé, bien liés et bien garottés, dans la même voiture avec le CONFRÈRE Carra, pour avoir dit la vérité.

TOME VI

N° 178

p. 4

On dira à ceux qui aiment l'argent, et le nombre en est grand: "Foutus idiot, qui défendez les intérêts du peuple, songez bien plutôt aux vôtres ; voyez ces monceaux d'or que le roi de Prusse et son cousin l'Empereur vous offrent pour remettre la couronne sur la tête cornue de leur CONFRÈRE le templier.

N° 189

p. 5

Une fois que ce mangeur d'hommes aurait été claquemuré dans la tour du temple avec son CONFRÈRE Capet, on nous aurait offert des monts d'or pour sa rançon.

N° 190 (dans le titre),

*LA GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE CONTRE L'APÔTRE FAUCHET, QUI A L'EXEMPLE DE CRÉPIN MAURY SON CONFRÈRE, EST DEVENU L'AVOCAT DU DIABLE ET VEUT DÉBARBOILLER L'IVROGNE CAPET AVEC LA MÊME SAVONNETTE QUI LUI A SERVI POUR BIANCHIR LE TRÂITRE NARBONNE*

N° 196

p. 5

Le roi Georges-Dandin qui se bat contre la mort et la Guenon qui gouverne les ours mal léchés de la

Russie, tous les autres brigands couronnés font pleuvoir l'or et l'argent pour sauver leur digne CONFRÈRE.

TOME VII

N° 202

p. 5

On s'entend avec les brigands couronnés qui, pour, empêcher de couper le sifflet à leur CONFRÈRE, font pleuvoir l'or et l'argent.

N° 204

p. 3

Ils me promettent monts et merveilles si je puis réussir à sauver le gros Cocu, leur CONFRÈRE.

N° 206

p. 4

Maintenant, foutre, qu'ils se sont fait graisser la patte, et que les brigands couronnés leur ont fait des ponts d'or pour donner la clef des champs à leur CONFRÈRE, ils se voient entre deux feux : en trahissant le peuple, ils redoutent sa juste vengeance, en ne tenant pas le marche qu'ils ont fait avec nos ennemis, ils craignent d'éventer la mèche ou d'avoir tiré leurs poudre aux moineaux.

N° 207

p. 2

Tu es heureux comme un roi, disait le frère Matthieu à son CONFRÈRE, quand il avait fait quelque bon coup, ruiné quelque libertin par ses usures.

N° 214

p. 4-5

Ils n'auraient pas poliment ouvert le passage à monsieur Frédéric Guillaume, mais ils nous l'auraient amené à Paris pieds et mains liées, et pour expier toutes les abominations que ses soldats avaient commises par ses ordres, pour venger les maris dont les femmes et les filles avaient été violées par les ours du Nord, dont ils avaient égorgé et même mangé les enfants comme cela est prouvé, le monstre royal aurait servi de pendant à son CONFRÈRE Capet le même jour à la même heure, au même signal leurs deux têtes auraient roulé sur échafaud.

N° 216

p. 5

Le cuisinier du ministre Garat, à remplacé celui de son CONFRÈRE Roland, et, foutre, toute la séquelle s'en félicite, car la bouffaille est encore plus abondante, à l'exception du friand Louvet, qui regrette toujours les crèmes et les franchipanes de la vertueuse épouse du vertueux Coco.

TOME VIII

N° 265, 29 juillet 1793

p. 4



Il ne serait pas échappé un seul de ces vagabonds, et le Mandrin de Berlin, comme son CONFRÈRE Capet, aurait mis la tête à la fenêtre, si l'infâme Dumouriez n'avait lié bras et jambes à nos braves guerriers.

N° 276, 23 août 1793

p. 7

La grappe que je tiens, foutu grippe-sou, vaut mieux que celle qu'a attrapée le procureur Paré en s'accrochant sur les larges épaules de son CONFRÈRE Danton.

TOME IX

N° 302, 24 octobre 1793

p. 4

Si toi et moi, mon cher frère, cousin et ami, nous n'étions pas assez forts, pour exécuter ce grand projet, notre CONFRÈRE, le roi Georges Dandin, est derrière la toile avec son ministre Pitt.

N° 306, 5 novembre 1793

p. 7

Ainsi donc, tous les brigands couronnés, après avoir épuisé leurs dernières ressources pour nous asservir, ne vont savoir de quel bois faire flèche. Ils voient leurs trônes ébranlés et ils pâlisent d'effroi de subir, avant qu'il soit l'âge d'un petit chien, le sort de leur CONFRÈRE Capet.

TOME X

N° 327 (dans le titre), 26 décembre 1793

*LA GRANDE JOIE DU PERE DUCHESNE AU SUJET DE LA PRISE DE TOULON, ET LE DE VOIR DANS L'EMBARRAS L'INFÂME CONSEILLER DU ROI GEORGES DANDIN, QUI VA BIENTÔT JOUER À LA MAIN CHAUDE COMME SON CONFRÈRE CAPET. SES BONS AVIS AUX PATRIOTES ANGLAIS, POUR QU'ILS SE VENGEANT DE L'ÉCHAPÉ DES PETITES-MAISONS QUI LES GOUVERNE ET DE SON INFÂME MINISTRE QUI LES A RUINÉ POUR METTRE LA FRANCE À FEU ET À SANG*

N° 354, 9 mars 1794

p. 3-4

Ah ! foutre, c'est qu'ils savent là où le bât les blesse, ils s'attendent que tôt ou tard chacun d'eux mettra la tête à la lunette comme leur CONFRÈRE Capet, et ils n'ignorent pas que ce sont les Jacobins et les Cordeliers qui leur feront faire le saut périlleux ;

Lexie	Occurrences	FRN
CONFRÈRES	21	0,0038

TOME I : aucune occurrence

TOME II : aucune occurrence

TOME III

N° 48, 9 avril 1791

p. 6

s'ils avaient été capables d'une action malhonnête, il y a long-tems, foutre, que ces bons citoyens ne seraient plus à nous, et les agaceries, les artifices de la femme du pouvoir exécutif, ou l'or des gredins de ministres les aurait fait donner dans le panneau, ainsi que tant d'autres de leurs CONFRÈRES qui n'ont pas été si délicats.

N° 50, 17 avril 1791

p. 8

j'invite donc tous mes CONFRÈRES les barbouilleurs à faire tant de tapage, à tant sonner le tocsin qu'à la fin le bruit en retentisse jusqu'au château.

N° 58, 16 juin 1791

p. 4

A mes yeux, foutre, un Robespierre vaut mieux que tous les trésors du Pérou, & je ne donnerais pas un sou des trois quarts de ses CONFRÈRES, pas une épingle d'un d'André, d'un Marrinean, d'un tas de bougres semblables qui ne siègent du côté des patriotes que pour les empester.

TOME IV

N° 83, 2 octobre 1791

p. 4-5

j'avais cru aussi qu'on nous diminuerait les autres denrées, mais l'épicier d'André et ses CONFRÈRES sont toujours résolu à nous faire payer le poivre au même prix.

N° 94, 10 novembre 1791

p. 6-7

il vous est facile d'y donner une tournure là <...> Un peu aristocratique, vous m'entendez, plus d'un de vos CONFRÈRES n'a pas eu à se repentir d'avoir suivi mes conseils, l'assemblée nationale vient de rendre un décret qui m'indigne & qui détruit tout l'ouvrage que j'avais fait que j'avais promis à Sa Majesté à monseigneur le ministre, de les débarasser de cette maudite troupe du centre, qui n'a pas voulu tirer un seul coup de fusil au champ de Mars, je voudrais que vous me fassiez une grande colère contre ce décret ;

N° 101, 29 décembre 1791

p. 4

il [le roi] avait renouvelé le serment fait à la face de l'univers & du ciel, au champ de la fédération, il ne se contenta point de cette démarche, il vous promit d'écrire à toutes les puissances étrangères, pour leur déclarer qu'il aimait la constitution, & qu'il voulait la maintenir, il fit afficher à tous les coins de rue, la prétendue lettre qu'il écrivait à ce sujet, à tous les rois, ses CONFRÈRES.

N° 105, 5 janvier 1792

p. 8

Mais après tout cela, que nous en reviendra-t-il répondent mes CONFRÈRES?

N° 113, 19 février 1792

p. 2-3

Je ne vous demande donc rien pour marcher à votre tête, je ne veux aucune distinction ; armé comme vous d'une longue pique, vous me reconnaîtrez à ma moustache comme autrefois le gascon Henri IV se faisait remarquer par son panache, il est vrai que ce roi-là, comme presque tous ses CONFRÈRES, en avait un qui comptait mais comme ma Jaqueline n'est pas une reine, elle ne m'en a pas fait porter encore, je dis donc que je ne veux qu'une pique comme tous les autres, non pas une pique dorée, on me prendrait pour un officier de Royal-Pituite, mais une bonne broche bien éguisée, & enfilée au bout d'un manche à ballet.

TOME V

N° 126 (dans le titre), 20 avril 1792

*L'ARRÊT DE MORT DE TOUS LES TYRANS, OU LA DECLARATION DE GUERRE DU PERE DUCHESNE A FRANÇOIS DERNIER, ROI D'HONGRIE & DE BOHÊME, & À TOUS LES MANGEURS D'HOMMES, SES CONFRÈRES. SON DÉPART À LA TÊTE DE L'ARMÉE DES SANS-CULOTTES POUR ALLER FOUTRE LE TOUR AUX ARISTOCRATES & AUX AUTRICHIENS*

N° 131, 7 mai 1792

p. 7-8

Oui, foutre, je vous jure de ne pas revenir à mes fourneaux avant d'avoir foutu le tour à tous les rois vos CONFRÈRES.

N° 135, 21 mai 1792

p. 4

Merlin, Chabot, Bazyre, mes amis, foutre, ne vous découragez pas, si vos CONFRÈRES avaient eu la lâcheté de vous abandonner, ce qui n'était pas possible, vous étiez sous la sauve garde du père Duchesne, bientôt vous auriez vu sortir une forêt de piques du faubourg Saint-Antoine, pour vous défendre.

N° 143, 18 juin 1792

p. 6

Et toi, vieux fou, dit-elle au brave Roland ; qui t'avises de prêcher au roi la constitution, je ne m'attends pas à te trouver plus souple que tes deux CONFRÈRES.

TOME VI

N° 161, 6 août 1792

p. 5

Qu'a fait le gros Louis pour s'opposer à l'entreprise de ces CONFRÈRES les despotes ?

N° 179

p. 7-8

comme la plupart de nos CONFRÈRES ne sont que des puoles moullées, mettons-leur le feu sous le ventre, persuadons leur qu'ils ne sont pas en sûreté à Paris, disons que le faubourg St.-Antoine va fondre sur eux au premier jour, ils nous croiront comme l'évangile, ils demanderont une force armée prise dans tous les départemens pour les garder ;

N° 180

p. 4

Avez-vous une liste civile, pour y semer la corruption ? Non foutre, la majorité veut le bien, vous l'avez foutue dedans, mais ça ne durera pas, désolés de ce que les sans-culottes vous avaient coupé les vivres à la journée du 10 août, vous les avez peint à vos CONFRÈRES à leur arrivée comme des tigres altérés de sang, maintenant on doit bien voir que vous en avez menti Brissotiers puisque vous vivez encore.

N° 186

p. 8

Mais, foutre, je le connais maintenant le parti qui veur étouffer la liberté, qui veut immoler Robespierre parce qu'il craint ce bougre à poil. Je ne suis pas comme la plus part des écrivassiers mes CONFRÈRES je me tourne du côté du plus faible.

N° 187

p. 6

or donc le roi de Varennes qui sait qu'il n'a plus que quelques jours à bouffer et à pomper, tâche de faire sa paix avec le père éternel de peur d'aller rôtir avec Néron, Louis XI et tous les rois ses CONFRÈRES et parens qui comme lui ont versé le sang des hommes a plaisir.

N° 190

p. 7

comme tous tes CONFRÈRES tu étais un véritable chien couchant auprès des ci-devant. Ton air grenadier, ta large carrure t'avaient fait une réputation auprès devotes du haut parage, et tu n'étais pas moins fameux chez les duchesses que chez la Gourdan.

TOME VII : aucune occurrence

TOME VIII

N° 253

p. 2

Dans le tems où il était au plus haut degré de sa gloire et de sa puissance, il était si méprisé, même de ses CONFRÈRES, les empereurs, les rois, les princes, les archiducs, qu'ils le comptaient pour rien dans tous leurs tripotages de politique ;

N° 257

p. 2

On ne me reprochera pas de ressembler à mes CONFRÈRES les broyeurs de noir, et de me donner, comme eux, de l'encensoir par le nez ; car personne n'a moins d'amour propre que moi, foutre.

TOME IX

N° 285, 14 septembre 1793

p. 4-5

On voulut alors nous en faire un crime, et ses CONFRÈRES prévoyant que tôt ou tard autant leur en pendoit à l'oreille, dérouillèrent tous leurs vieilles flamberges pour fondre sur l'Angleterre, et lui faire la loi.

TOME X : aucune occurrence

Lexie	Occurrences	FRN
SŒUR	11	0,0020

TOME I : aucune occurrence

TOME II

N° 11, 16 janvier 1791

p. 7

Léopold accoutumé à recevoir des millions de la bien aimée SŒUR pourrait bien recevoir leurs picaillons, & leur promettre beaucoup sans rien faire : ah ! foutre, que seraient-ils avec leurs canons de la messe qui ne tirent plus.

N° 12, 17 janvier 1791

p. 7-8

mais il fut bien vangé, car en quittant la main du père Duchesne, celle de la déesse se trouva toute noire de fuie, elle l'assura avec un mouvement de colere, le père Duchesne s'en aperçut, murmura dans ses dents, & ne voulut point faire de bruit, car c'est un homme qui n'est point foutu pour manquer au beau sexe & encore moins à une femme, la SŒUR de la constitution.

TOME III

N° 56, 5 juin 1791

p. 8

Aussi-tôt le jean-foutre de Séguier prit la parole, et dit, mon avis est qu'on le brûle comme incendiaire. Le petit d'Enghien et sa SŒUR, disent, bravo, son chien a pissé sur nos soldats : tous opinent du bonnet, pour que le père Duchesne soit rôti ;

TOME IV : aucune occurrence

TOME V

N° 152, 8 juillet 1792

p. 7-8

Je rends justice aux braves sans-culottes, et sur-tout au respectable PETION, qui m'a épargné le remords d'avoir fait égorger des milliers d'individus ; parce que mademoiselle ma SŒUR a perdu son pot-de-chambre.

TOME VI

N° 173

p. 4

J'oubliais la SŒUR de Monsieur *Veto* ; c'est une grosse gaillarde assez bien découpée et qui paraît de bon appétit ; c'est dommage foutre, qu'elle soit née d'une pareille race ; elle a plutôt l'air d'une grosse meunière que d'une ci-devant princesse ; il faut qu'elle ait été fabriquée par quelques forts de la halle ou par un gros rustre.

N° 180

p. 6

Quand à sa SŒUR Babet, je ne lui ferais pas plus de grace.

p. 8

Que ce petit serpent et sa SŒUR soient jettés dans une isle déserte ;

N° 200

p. 7

Je lègue à ma SŒUR Babet tous mes bréviaires, tous mes livres de piété, je voudrais avoir un don plus solide à lui faire, mais je n'ai plus en ma disposition ni aumôniers ni chapelains.

TOME VII

N° 217 (dans le tritre)

*LA GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE EN APPRENANT LE MARIAGE DU PAPE AVEC LA VEUVE CAPET, ET CELUI DU LÉGISLATEUR MANUEL AVEC LA BABET GROS CUL, SŒUR DE LOUIS LE GUILLOTINÉ. SA GRANDE JOIE DE VOIR QUE TOUS LES BRIGANDS COURONNÉS QUI SE PRÉPARENT À FONDRE SUR LA FRANCE, JOUENT DE LEUR RESTE, ET SE BRÛLENT À LA CHANDELLE, SES BONS AVIS À TOUTES LES NATIONS, POUR QU'ELLES EXTERMINENT LES ROIS, LES EMPEREURS ET TOUS LES MANGEURS D'HOMMES QUI NOUS FONT LA GUERRE*

TOME VIII

N° 259 (dans le tritre)

*LA GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE AU SUJET D'UN NOUVEAU PROJET DE CONTRE-RÉVOLUTION QUI DOIT COMMENCER PAR UN PILLAGE DANS PARIS, AFIN D'ENLEVER LE PETIT AVORTON DU TEMPLE. AMBASSADEURS ENVOYÉS PAR DEUX SECTIONS DE PARIS AU ROI BUZOT, POUR LUI ANNONCER CETTE BONNE NOUVELLE, ET PASSER LE CONTRAT DE MARIAGE DE CE ROI DES BUZES AVEC LA GROSSE BABET, SŒUR DE FEU CAPET, ET CELUI DE LOUIS XVII AVEC LA FILLE DU GRAND GORSAS. CONSPIRATION DE CUSTINE POUR LIVRER LE PASSAGE AUX AUTRICHIENS ET AUX PRUSSIENS QUI DOIVENT ASSISTER À SES FIANÇAILLES*

TOME IX

N° 302, 24 octobre 1793

p. 3

Ma SŒUR Toinon qui a juré la perte de la France, m'a déjà fait passer pour les frais de la guerre plus de deux cents millions en bons écus, et elle m'en promet encore d'avantage ;

TOME X : aucune occurrence

Lexie	Occurrences	FRN
SŒURS	2	0,0003

TOME I-II : aucune occurrence

TOME III

N° 46, 3 avril 1791

p. 2-3

& après en avoir frappé celui qui viendra en prendre possession : tous les corbeaux de son séminaire, les ignorantins, les SŒURS grises, & toute la bougre de canaille de bigots, de dévotes, doivent former un escadron, qui se dispose à l'entourer & à le défédre jusqu'au dernier soupir, contre la garde nationale, si elle favorise l'installation du nouveau curé.

TOME IV-VII : aucune occurrence

TOME VIII

N° 244

p. 6

Des marguilliers de paroisse, des nues défroquées, des SŒURS grises, tous les culs fouettés et à fouetter ont tenu leur sabbat de bigoterie chez les curés.

TOME IX-X : aucune occurrence